

OLLN INFO

Ottignies-Louvain-la-Neuve



P 302163

n°240

Bulletin communal - Bimestriel

www.olln.be

 /VilledeOLLN

JANVIER - FÉVRIER 2023



Police

Service à la population
Respect des valeurs

ÉVALUATION GRATUITE ET SANS ENGAGEMENT

Un projet immobilier ?

Profitez d'un service de qualité, précis, rapide ET humain

N'HÉSITEZ PAS, APPELEZ-NOUS !



Didier Piraux

0476 98 62 88



Marie Surges

0474 88 59 30

WWW.CCV-IMMOBILIER.BE



CCV

■ ■ ■ Immobilier

VENTE

ACHAT

LOCATION



Votre Agence Immobilière à Ottignies | Avenue du Douaire, 56

● **Editeur responsable :**

Abdel Ben El Mostapha

● **Rédaction et crédit photographique :**

Marie-Claire Dufrene
Avenue des Combattants, 35
1340 Ottignies
marie-claire.dufrene@olln.be

● **Photo de couverture:**

Bernadette Rouyer et Nadia Salhi,
agents du département Mobilité
de notre police, en charge
prioritairement de la circulation.

● **Réalisation et mise en page**

baam communication agency
0488 260 541
philippe@baamagency.be
www.baamagency.be

● **Publicité**

Phillipe Musch - 0488 260 541

● **La Ville sur internet :** olln.be

Ville universitaire jumelée avec
Jassans-Riottier (France), Veszprem
(Hongrie), Tiassalé (Côte d'Ivoire) et
Leuven (Belgique).

Pacte d'amitié avec Masaya
(Nicaragua) et Draganesti
(Roumanie).

Les personnes non domiciliées
dans l'entité et désireuses de
recevoir le Bulletin communal
peuvent en faire la demande au
service Information.

Pour l'OLLN Info de mars, dépôt
des articles et des insertions
publicitaires avant le 31 janvier.

Administration communale
Espace du Coeur de Ville 2
1340 Ottignies
010 / 43 60 00
contact@olln.be

Votre OLLN Info est imprimé
sur un papier recyclé PEFC.



Madame, Monsieur,
Chers habitants d'Ottignies-Louvain-la-Neuve,

Dans ce numéro, je vous propose de mettre un coup de projecteur sur le travail de notre zone de police, nous permettant de mieux comprendre la façon dont nos policières et nos policiers mènent leurs missions. Un travail pas toujours facile, parfois même dangereux, qui nécessite de concilier au mieux le respect de la Loi avec le climat de ville accueillante que nous voulons préserver. Un travail quotidien pour lequel ils méritent pleinement notre respect.

Si les chiffres de la criminalité sont en diminution ces dernières années dans notre commune, le *sentiment* d'insécurité, lui, ne suit pas la même évolution, et il n'est pas rare que des demandes soient adressées aux autorités pour que la présence policière soit renforcée.

Pourtant, notre Ville consacre déjà une part bien plus importante que la plupart des autres communes de son budget à financer sa Police. La raison en est simple : toutes les zones de Police sont en partie financées par l'Etat fédéral en fonction de la population *domiciliée* dans la zone. Chez nous, ce financement ne tient donc pas compte de la présence de l'université et des milliers de jeunes qui kottent à Louvain-la-Neuve sans y être domiciliés... C'est donc la Ville elle-même - et ses habitants- qui doivent assumer le financement de la présence policière supplémentaire pour faire face à cette réalité.

En tant que Bourgmestre, j'assume l'autorité administrative sur notre Police, mais je veille bien sûr à aborder les questions de sécurité en concertation avec mes collègues de la majorité mais aussi avec l'ensemble des groupes politiques et des acteurs impliqués. Parmi ces derniers, nombreux sont ceux qui jouent un rôle essentiel en matière de prévention. Car en matière de sécurité, il faut toujours veiller à assurer un juste équilibre entre la prévention et la répression. Notre Police veille elle aussi à cet équilibre indispensable. Pour cet aspect-là aussi de son travail, elle mérite notre respect et notre confiance.



Julie Chantry, Bourgmestre





100 policiers

Le service à la population, la disponibilité, le respect des valeurs... notre police est appréciée pour son professionnalisme et son ouverture d'esprit. La spécificité de notre zone ? Louvain-la-Nuit !

L'augmentation des coûts, notre police la subit également : 10% de plus en un an pour les indexations salariales. Sur un budget de 10 millions d'euros en 2022 (avec une part communale de 5,7 millions d'euros), c'est tout de suite 1 million de plus, pour un nombre d'agents inchangé !

« Sans parler des coûts de l'énergie et du carburant. Nous sommes une petite zone, mais nous effectuons beaucoup de déplacements: on prévoyait 55.000€ pour le carburant en 2022, avant l'envol des prix. »

Le chef de notre police Maurice Levêque évoque aussi les 90.000€ de leasing pour les cinq véhicules d'intervention : 1500€/mois pour chacun des combis, leur équipement et les assurances.

« Auparavant, tous nos véhicules étaient en leasing, ce qui représentait un budget de 250.000€/an. Nous avons fait le choix il y a 4 ans d'acheter plutôt nos voitures, que nous gardons plus de 10 ans. Mais nos véhicules d'intervention sont plus à risque, cassent plus vite : le leasing est la formule idéale pour eux. Toujours via marché public, pour bénéficier des meilleurs prix. »

Le parc complet compte 29 véhicules, motos et mobylettes comprises. Le choix se porte de plus en plus souvent sur des modèles électriques ou hybrides, suivant les disponibilités.

12,5 millions d'euros

Le budget 2023, voté au Conseil communal de novembre, s'élèvera à 12,5 millions d'euros. Pour le compresser, il aurait fallu se séparer de personnel (les salaires représentant 90% du budget) et réduire les missions.

C'est difficilement imaginable, puisque le cadre théorique n'est déjà pas rempli : 100 policiers (au lieu de 115) et 13,5 civils « calog » pour les tâches administratives et logistiques (au lieu de 19) au 1^{er} novembre 2022.

Pour garder - voire étoffer - ses troupes, notre zone ne peut pas compter sur les bâtiments de son commissariat, vieillissants (quelques communes voisines ont investi dans des bâtiments neufs, notre tour viendra : lire l'OLLN Info n°239 de novembre 2022). Elle mise tout sur l'ambiance au sein des équipes et la formation (40.000€/an).



Devenu chef de corps de notre zone de police en 2010, le Cérouisien Maurice Levêque y effectue son 3^e mandat (de 5 ans).

Connaissances judiciaires, rédaction de procès-verbaux, tactiques d'intervention, gestion des conflits et de la violence, aptitude au tir... autant de cours donnés en interne, ou via les écoles de police, pour maintenir les troupes à niveau.

« Depuis septembre, une vingtaine de nos agents suivent des cours d'anglais orientés sur les besoins policiers, à raison de 2h/semaine. S'ils réussissent les examens, ils pourront prétendre à la prime de bilinguisme que nous octroyons depuis cette année. Connaître l'anglais facilite les échanges avec les étudiants Erasmus, les réfugiés, les visiteurs étrangers... nombreux à Louvain-la-Neuve. »

La prime vaut également pour ceux qui maîtrisent le néerlandais. Le centre commercial de L'esplanade attire des visiteurs venus de Flandre, pouvoir s'adresser à eux dans leur langue est un plus.

Quatre départements

Avec une cinquantaine d'agents, dont nos deux maîtres-chiens, « l'Intervention » est le plus gros département de la zone. Il s'organise en six sections de 7 policiers, avec toujours deux voitures/quatre policiers qui patrouillent 24h/24 (trois voitures lors des nuits agitées, les jeudis et vendredis le plus souvent).

« Ils effectuent plus de 3000 interventions par an dans l'urgence et à l'appel de citoyens en détresse. A côté de ces interventions de type police-secours, ils patrouillent et participent à la sécurisation de la commune, jour et nuit. »

« La Proximité » compte 17 agents de quartiers. Le service des Armes fait partie de ce département.

« La Mobilité » fonctionne avec six opérationnels, dont trois motards. Le personnel administratif est précieux pour la rédaction des ordonnances, la gestion des clés



d'accès à la dalle de Louvain-la-Neuve, l'organisation de la mise en place des radars mobiles...

Notre zone compte encore un département d'appui judiciaire, composé du service d'enquêtes et du service d'aide aux victimes.

Tous bénéficient d'un matériel relativement récent et performant (armement, gilets pare-balles, ordinateurs et tablettes...). 50.000€ viennent d'être investis dans l'achat de nouvelles radios.

Le reste du personnel est engagé au sein de la direction qui gère les opérations d'ampleur mais aussi la gestion logistique et du personnel, ainsi que le suivi du plan zonal de sécurité et des procès-verbaux. Ce sont des travailleurs de l'ombre mais aux tâches essentielles pour que l'ensemble fonctionne.

Louvain-la-Nuit

« Le sujet est « touchy », mais les chiffres ne mentent pas : 30 à 40% du budget de la police va à la gestion de l'attractivité de Louvain-la-Neuve. « Touchy », parce que l'université n'intervient en rien dans le budget. Sans les étudiants, il ne serait pas nécessaire d'avoir entre 4 et 6 policiers tous les soirs sur le site, pour assurer une présence préventive lors de la fermeture des cercles, sanctionner le tapage nocturne, faire cesser les bagarres... Ce sont les habitants qui assument le coût de ces interventions. La dotation fédérale se base sur la « Norme KUL » qui ne tient pas compte de la présence de l'université sur notre territoire et prévoit le subventionnement de seulement 66 équivalents temps plein. Nous avons obtenu un petit complément, mais rien en regard du budget nécessaire pour pouvoir assumer nos missions », constate Maurice Levêque.

Bien sûr, les étudiants font aussi le charme de notre ville, on les aime bien ! Cependant la surconsommation d'alcool pose problème avec le voisinage non-étudiant lors de la transhumance post-soirées. Bruit, déchets, miction sur la voie publique... et vulnérabilité. Les sujets ivres sont des victimes potentielles pour un public malintentionné.

« Plusieurs communautés cohabitent. Certains sont aisés, d'autres envieux. Vols de smartphones, agressions sexuelles...



Des cours d'anglais pour nos policiers.

nos services y sont régulièrement confrontés. Les chutes depuis les fenêtres des kots et les cas d'ivresse publique qui nécessitent une évacuation vers les hôpitaux, c'est courant. L'alcool n'a hélas jamais rendu intelligent. »

Clinique, gares, mendiants...

La présence de la clinique Saint-Pierre à Ottignies n'engendre pas une surcharge de travail, hormis pour les « mises en observation ».

« Des personnes divaguent dans la rue, ou des familles nous appellent pour nous faire part de comportements psychologiques inquiétants de la part de leurs proches, c'est parfois plusieurs cas par semaine. Nous les emmenons à la clinique, et en fonction des résultats de l'examen du psychiatre, le procureur du Roi peut décider de leur enfermement. En cas de disparition - certains s'enfuient de la clinique - nous sommes la police de référence. Parce que ces personnes peuvent représenter un danger pour elles-mêmes et/ou pour les autres. »

Les gares non plus n'engendent pas une surcharge de travail énorme. Un vol de temps en temps dans les commerces, la routine.

Comme partout, notre ville accueille son lot de SDF, mendiants, gens du voyage, migrants... mais avec une tolérance peut-être plus grande qu'ailleurs, ce que certains ont du mal à comprendre. C'est un choix politique et un respect des valeurs démocratiques que la police veille à appliquer dans son travail quotidien.

Pour approcher ce public particulier, mais aussi les communautés étrangères de plusieurs quartiers « sensibles », la police travaille en étroite collaboration avec le service de Cohésion et Prévention Sociales de la Ville. Il s'agit de veiller à la protection des libertés et des droits individuels, en sanctionnant toutefois les délits, le cas échéant. Personne n'est au-dessus des lois. Les comportements agressifs ou la dégradation de matériel ne sont pas acceptables.

« Nous essayons de faire en sorte que la coexistence soit la plus pacifique et harmonieuse possible. Cela reste compliqué, mais nos équipes sont volontaires. » ●



Sécurité, tranquillité, salubrité

Les demandes d'organisation d'événements sont toutes analysées par la direction des opérations de notre police. Pour assurer le respect de l'ordre public et prévenir les risques.

Notre police traite plus de 200 événements, chaque année. De la fête de quartier aux 24Heures vélo, en passant par les marches Adeps, les Fêtes de Wallonie, les visites de VIP, les manifestations... c'est autant de dossiers à analyser en amont - puis à gérer le moment venu - pour prévenir les risques, assurer la tranquillité, la sécurité et la salubrité publiques.

La bourgmestre est la seule personne habilitée à autoriser (ou non) les événements qui ont lieu sur la voie publique. Afin d'étayer la décision, la cellule Fêtes et Manifestations de la Ville collationne l'ensemble des demandes et des renseignements relatifs à ces événements avant de les faire suivre à la police, pour analyse. La bourgmestre peut également solliciter l'avis des pompiers et du secteur médical, elle le fait pour les gros événements.

« *Nous faisons la liste des risques liés à chaque événement. On sait que la consommation d'alcool peut engendrer des bagarres, des accidents, des troubles à l'ordre public...* », explique le directeur des opérations « dirops » Stéphane Famerée. « *En fonction des risques, nous proposons des mesures à mettre en place. Par exemple, l'arrêt de la musique à 22h et la limitation du niveau sonore pour assurer la tranquillité publique. Ou la présence de toilettes/poubelles/containers pour assurer la salubrité publique. Ou encore des barrières HERAS pour assurer la sécurité publique.* »

Caméras et barrières

Deux gros événements - les 24Heures vélo et le Welcome Spring Festival, à Louvain-la-Neuve - nécessitent la mise en place de caméras de surveillance provisoires.

« *Il s'agit de surveiller les places et le parking Leclercq, où beaucoup de monde se rassemble, pour réguler les mouvements de foule.* »

L'installation de barrières HERAS permet de délimiter les espaces contrôlés par les sociétés de gardiennage (quand la disposition des bâtiments ne permet pas de le faire naturellement). Les contrôles d'accès sont un filtre nécessaire pour éviter que des bandes urbaines



Stéphane Famerée,
directeur des opérations
de notre police.

- repérées via les caméras - viennent troubler le bon déroulement de l'événement.

La police travaille en périphérie des espaces contrôlés par les sociétés de gardiennage.

« *Nous nous partageons les tâches mais sommes en contact étroit au sein du centre de coordination qui rassemble toutes les disciplines engagées aux côtés des organisateurs.* »

Hors ces deux gros événements, la coordination s'effectue directement sur le terrain (pour les bals des bleus/busés/aux lampions organisés à la place Galilée, entre autres).

D'autres types de risques existent : lors des grands événements sportifs, ou quand notre Ville accueille des VIP (visites royales ou de chefs d'état).



Le chef de corps Maurice Levêque élabore la stratégie de notre zone de police. En lien direct avec lui, le directeur des opérations Stéphane Famerée se charge de sa mise en œuvre, avec l'aide de tous les services opérationnels de la zone (intervention, proximité, roulage, enquêtes). Il est entouré d'un adjoint et d'une secrétaire.

« *Nos missions comprennent l'information opérationnelle (le traitement des informations qui remontent du terrain, pour décider des mesures à prendre) et la police administrative/ le respect de l'ordre public (sécurité publique, tranquillité publique, salubrité publique)* », explique Stéphane Famerée. « *En parallèle, notre Service Local de Recherche (SLR) gère les matières de police judiciaire.* »

Une réunion de coordination rassemble l'ensemble des services opérationnels, tous les jeudis, pour faire circuler l'information.

« *On prend connaissance des problèmes de chaque département et on trouve des solutions ensemble.* »

« Le roi Philippe vient souvent à Louvain-la-Neuve. Dernièrement, nous avons reçu le président autrichien et le président français, le roi et la reine de Jordanie... des personnalités politiques aussi, qui font parfois l'objet de menaces. »

A ce moment, la direction des opérations de notre police se concerta avec les services de la police fédérale délocalisée (à Nivelles), le protocole, le centre de crise national... pour évaluer les moyens nécessaires, en hommes (parfois du renfort, des zones voisines ou plus éloignées, voire du fédéral) et en matériel (police à cheval, hélicoptère, caméras, cellulaires...). C'est aussi le cas lors d'événements à portée nationale (manifestation des agriculteurs, grèves, courses cyclistes qui traversent plusieurs communes...).

De 5 à 90 jours

Toute demande d'organisation d'événement doit être introduite auprès du service des Fêtes et Manifestations de la Ville. Au plus tard 5 jours avant pour les événements dits « politiques » (distribution de soupe pour sensibiliser à la précarité étudiante, manifestation liée à l'actualité...), 40 jours avant pour les événements festifs qui ont lieu à un moment/un endroit précis, 90 jours avant pour ceux qui sont plus importants ou qui s'étendent dans la durée. C'est le temps nécessaire pour que les services de sécurité et de secours puissent en évaluer les risques et en faire part à la bourgmestre.

L'autorisation d'un événement fait l'objet d'un arrêté de police émis par la bourgmestre. Il prévoit parfois certaines conditions, comme l'heure de fin ou le niveau sonore. En matière de tranquillité publique, des outils comme un arrêté ou une ordonnance de police peuvent être pris. Ainsi, les rassemblements au bord du lac ou au

Le directeur des opérations rencontre la bourgmestre tous les 15 jours, pour lui rapporter les faits de police administrative pour lesquels elle est compétente (pas les faits de police judiciaire, pour lesquels c'est le Parquet qui est compétent).

« Un établissement horeca qui engendre du tapage, des rassemblements régulièrement constatés sur la voie publique, des personnes qui importunent les passants, une maison insalubre, une grange qui menace de s'effondrer... Nous parcourons les différentes solutions qui s'offrent à elle : un arrêté de police, une ordonnance... »

Une personne qui sème le trouble sur la voie publique peut notamment se voir imposer une « interdiction de lieu ». Avant d'en arriver là, elle reçoit un avertissement. Si le trouble perdure, elle est entendue par la bourgmestre afin de faire valoir ses arguments. Si rien n'y fait, l'arrêté d'interdiction de lieu est pris, pour une durée d'un mois renouvelable une fois.

parc de la Source, à Louvain-la-Neuve, font l'objet d'ordonnances de police. L'ordonnance vise un grand nombre de personnes (tous les usagers), couvre une partie étendue du territoire et perdure dans le temps (plusieurs mois). Ce qui n'est pas le cas pour l'arrêté, plus restrictif. L'ordonnance permet également de dresser des sanctions administratives (SAC) en cas d'infraction, pas l'arrêté.

« Les ordonnances sont votées par le Conseil communal, qui ne se réunit qu'une fois par mois. Ceci explique les délais plus longs pour les événements concernés », précise Stéphane Famerée. ●

manifestation@olln.be



Evolution priorités du PZS (Plan Zonal de Sécurité)												
Phénomènes / Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Sécurité routière												
Accidents Légers corporels	89	87	77	64	66	81	64	63	51	51	35	65
Accidents Dégradations matériels	476	362	477	441	464	452	404	404	457	466	205	238
Accidents mortels	1	2	0	2	2	1	0	0 (1)	0	0	0	0
Cambriolages												
Dans habitations	176	223	267	283	239	210	279	196	178	132	126	141
Criminalité de rue "Espace public"												
Volts (personnes) à Main Armée voir	22	22	10	9	10	8	14	11	10	3	11	11
Coups et blessures volontaires	220	197	202	189	185	188	140	143	128	130	90	121
Volts avec violence	67	72	78	74	85	62	46	47	32	40	30	28
Violences sexuelles / Vols												
Violences sexuelles "Espace public"						28	23	36	31	22	37	32
Autres												
Appels tapage	403	520	541	629	646	796	837	823	896	955	1501	1433
Vif	183	148	119	112	134	119	102	113	82	121	89	96





Sexisme: assez !

Le harcèlement de rue, les violences faites aux femmes (aux hommes aussi, même si les plaintes sont plus rares)... sont des matières pour lesquelles nos policiers sont formés. Tolérance zéro pour les auteurs, empathie pour les victimes. Il ne faut pas avoir peur de déposer plainte.

Le harcèlement de rue, cela fait des années que cela existe, mais ce n'est plus du tout accepté (enfin !). Depuis 2014, tout geste ou comportement qui méprise gravement et publiquement une personne en raison de son sexe peut entraîner une comparution devant le tribunal, une peine de prison ou une amende.

« Siffler une fille, la traiter de pute, insister pour obtenir son numéro de téléphone, lui barrer le chemin, lui toucher l'épaule ou lui caresser les cheveux... le sexisme, c'est une problématique à laquelle nous sommes extrêmement sensibles » explique Virginie Greant, inspecteur principale adjointe à la direction du Service Local de Recherche (SLR) de notre zone de police. « Nous multiplions les opérations de prévention et de sensibilisation car certains ne comprennent pas ! Pour la répression, c'est plus compliqué, il faut du flagrant délit. »

Régulièrement, des membres de notre police en civil circulent sur la dalle de Louvain-la-Neuve ou à proximité des cercles étudiants pour sensibiliser les filles qui se promènent seules, ou les groupes de filles/de garçons (potentielles victimes et potentiels auteurs). Ils leur distribuent une petite carte « Stop au harcèlement » (qui reprend les coordonnées de la police) et les invitent à dénoncer les comportements inadmissibles. Car il existe des outils – l'interdiction de lieu, entre autres – pour faire revenir la sérénité dans les zones à problème.

La sensibilisation se passe aussi dans les écoles secondaires, éventuellement avec des associations actives dans ce domaine.

Oser déposer plainte

En matière de mœurs, la notion de consentement est au centre des préoccupations mais reste malheureusement encore assez floue. On considère qu'il y a absence de consentement à partir du moment où la personne n'est pas plus en état de le donner (si elle est sous influence d'alcool ou de stupéfiant, altérant le libre arbitre par exemple).

Les cas sont-ils en augmentation dans notre zone ? C'est difficile à dire, car il existe certainement un gros chiffre noir.



Vinciane Bertrand dirige le Service Local de Recherche (SLR) de notre police.

« De ce qu'on voit passer sur les réseaux sociaux, on devine qu'il y a beaucoup plus de cas que ceux qui nous sont rapportés », regrette Vinciane Bertrand, Première commissaire directrice du SLR. « Les victimes n'osent pas venir déposer plainte en cas d'atteinte à leur intégrité sexuelle et/ou viol. Pourtant, nous disposons d'un Service d'Aide aux Victimes (SAV). Notre psychologue Anne-France Bourtembourg répond aux questions et aux inquiétudes, explique toutes les étapes de la procédure à partir du dépôt de plainte... »



Le Service Local de Recherche (SLR) traite aussi bien d'autres matières, comme les coups et blessures, le trafic de stupéfiants, les vols avec violence, les fraudes informatiques, ou encore les faits de violence intrafamiliale (violence conjugale, maltraitance des enfants).

La vente et la consommation de stupéfiants est un phénomène fort présent dans notre zone.

« On fait la fête toute la semaine à Louvain-la-Neuve, ça attire une certaine criminalité », constate Vinciane Bertrand, Première commissaire directrice du SLR.

Fragilisés (sous influence d'alcool et/ou de stupéfiants), les jeunes sont des cibles faciles. Les vols avec violence (smartphones, sacs...) sont en augmentation et les vols dans les kots restent courants (combien d'ordinateurs emportés dans des chambres qui n'étaient pas fermées à clé !).

Les escroqueries sur internet sont aussi en augmentation et touchent toute la population.

« Nous sommes parvenus à mettre un terme aux agissements d'une petite bande qui oeuvrait sur un site de vente en seconde-main. Mais souvent les dossiers sont très compliqués car les auteurs ne se trouvent pas en Belgique. Parfois on ne sait faire que de la prévention », regrette Vinciane Bertrand. « Les escroqueries à grande échelle sont traitées par la police judiciaire fédérale. »

La faute sans doute aux préjugés : outre la difficulté intrinsèque liée à la pudeur, l'image que certains ont d'une police masculine qui va juger la victime.

« On ne juge pas mais, dans nos dossiers, force est de constater que pour ce qui concerne les étudiants, il y a très peu de faits de mœurs pour lesquels l'alcool n'est pas présent. Les souvenirs sont fort diffus, voire inexistant, cela devient alors très compliqué d'établir la relation des faits et les témoignages. »

Dans la population plus âgée, notre police est confrontée à une augmentation des cas de détention de contenus pédopornographiques. Chez les adolescents, c'est le « sexting » qui explose : on envoie des photos un peu dénudées à son partenaire et elles se retrouvent chez d'autres personnes par la « magie » des réseaux sociaux.

Plus que jamais, les parents et les éducateurs sont invités à mettre leurs jeunes en garde.

En cas d'urgence, formez le 101

Vous serez aussi toujours accueilli(e) au commissariat d'Ottignies (nos policiers sont formés à l'accueil et à l'écoute, vous pouvez choisir d'être entendu(e) par un homme ou une femme).

Vous pouvez aussi vous rendre directement dans un Centre de Prise en charge des victimes de Violences Sexuelles (CPVS) où des examens médicaux/prélèvements peuvent

La psychologue de notre police Anne-France Bourtembourg a participé aux réunions qui ont suivi le vote par le Conseil communal d'une motion contre les violences faites aux femmes.

Ces réunions mensuelles ont donné lieu à l'impression d'une petite brochure qui rassemble les coordonnées des principaux opérateurs d'aide actifs dans notre commune et ailleurs. Elle est disponible à l'accueil de l'administration communale (au Cœur de Ville d'Ottignies) et auprès des partenaires impliqués dans sa réalisation (le Collectif des Femmes, Vie féminine, la Maison arc-en-ciel, la police, Génération Espoir et le CPAS).

Il est aussi possible d'en prendre connaissance sur notre site olln.be (ma ville, services au public, social, SOS violences).

être effectués. Les plus proches sont à Charleroi et Bruxelles pour l'instant.

Ne tardez pas, les premiers moments sont les plus importants pour recueillir toutes les informations utiles au dossier. ●

www.theok-consent.com





Un formidable pédagogue

Le Premier commissaire Patrick Moureau prendra sa retraite le 1^{er} mai, après 37 ans au service de notre police. Nous l'avons rencontré pour un « coup d'œil dans le rétro » : exercice difficile pour cet Ottintois qui a toujours effectué sa tâche avec discrétion.

Entré à la police communale en 1985 (à l'époque des CCC, des tueurs du Brabant...), lorsque celle-ci était dirigée par le commissaire Robert Claux, Patrick Moureau y a tout fait ou à peu près.

« *Pas maître-chien ! J'aurais pourtant bien voulu, j'avais des bergers allemands. Mais j'ai suivi les formations pour être gradé, et il n'y avait pas besoin de maître-chien gradé.* »

L'agent de police est devenu inspecteur, puis chef d'une section à l'Intervention.

« *On était 7. On faisait des services coupés, en trois pauses le week-end. On passait plus de temps ensemble qu'avec nos familles : ça crée des liens très forts.* »

Passé adjoint à la direction de la Proximité, Patrick Moureau a été heureux de quitter les pauses, mais ces liens forts lui ont manqué.

Il est devenu directeur de la Proximité en 2010, fonction qu'il exerce toujours et confiera à la commissaire Joany Grolet, qui a fait son stage dans notre zone avant d'y être engagée en janvier 2022.

« *J'essaie de lui transmettre la mémoire. Les caractéristiques des quartiers et de leurs habitants, de certains commerces ou entreprises. Les situations qui perdurent depuis des années. Toutes les matières qu'on pratique : les certificats d'hygiène pour les débits de boisson, les séjours illégaux, les arbres qui ne sont pas élagués, les ruches qui dérangent les voisins, le respect de l'obligation scolaire... c'est très vaste. Encore maintenant, j'apprends tous les jours et dois régulièrement me plonger dans les textes de loi !* »

Depuis une vingtaine d'années, le Premier commissaire effectue les visites préventives avant le départ des 24Heures vélo, en parallèle avec les pompiers, pour s'assurer que les scènes, les tentes, les friteries, les stands de boissons... sont bien là où il est prévu qu'ils se trouvent et respectent l'ordonnance de police (pas d'alcool autre que la bière, pas de contenants en verre...).



Patrick Moureau dirige le département Proximité de notre police depuis 2010.

« *On a déjà fait démonter des scènes entières en début de soirée. Et fermé quasiment toutes les friteries : l'exploitant a eu l'après-midi pour se mettre en ordre. Aujourd'hui j'envoie mes équipes - c'est bien 10km de marche sur la matinée ! - et ne vais plus que là où il y a un problème.* »

Spécialiste en techno-prévention

Patrick Moureau est devenu spécialiste en techno-prévention par hasard, à la fin des années 90.

« *Le commissaire Serge Casterman m'a envoyé à une conférence sur ce sujet, à Bruxelles. Je ne savais pas ce que c'était. Sur place, j'ai compris que j'étais inscrit à une formation de conseiller en techno-prévention ! C'était intéressant, alors je l'ai suivie, pour en faire profiter les habitants.* »

Un article paru dans le bulletin communal a démontré l'intérêt de nos citoyens pour la question.

« *Je n'avais pas encore reçu le bulletin chez moi que j'avais déjà 25 demandes de passage ! Des habitants qui s'étaient fait cambrioler ou qui avaient peur de l'être, qui souhaitaient que je les conseille pour la sécurisation de leur habitation.* »

Des maisons et appartements, le Premier commissaire en a visité plusieurs centaines. Mais aussi le musée de Louvain-la-Neuve (les anciens et les nouveaux locaux), le centre neurologique William Lennox... pour repérer les manquements à la sécurité et conseiller sur les mesures mécaniques à envisager.

« *Des bonnes habitudes à prendre (fermer les portes et fenêtres, brancher l'alarme, vider la boîte aux lettres et programmer d'ouvrir/fermer les volets à des heures différentes quand on part en vacances...), qui ne coûtent rien, aux systèmes qui permettent de retarder l'intrusion : garnitures de serrures, rosaces qui protègent le cylindre... à tous les prix. Si on retient le voleur suffisamment longtemps*



l'extérieur, il va se décourager ou sera repéré. L'alarme dissuade aussi mais laisse souvent le temps au voleur d'accomplir son méfait avant de s'en aller. »

Patrick Moureau a suivi tous les modules de la formation - sécurisation des habitations particulières, des commerces, des bâtiments publics - et continué à se documenter par la suite. Il est devenu formateur en techno-prévention, à l'académie de police de Jurbise, à Namur, et au ministère de l'Intérieur à Bruxelles. Il a beaucoup aimé ce travail, qui lui a permis de passer des moments privilégiés avec nos habitants.

« La visite se terminait souvent autour d'une tasse de café, pour évoquer les problèmes du quartier. C'était une bonne porte d'entrée chez des personnes qui n'auraient sans doute jamais rencontré un policier autrement. »

Aujourd'hui, ils sont trois inspecteurs à offrir ce service (gratuit) à la population, sur simple demande. La durée de la visite varie en fonction de la taille de l'habitation.

« Sur 142 vols dans les habitations en 2021, 85 ont été effectifs et 57 se sont limités à des tentatives. C'est la preuve que les mesures de prévention portent leurs fruits. Je le constate aussi dans nos zones PLP (Partenariat Local de Prévention) : les gens sont plus attentifs aux agissements suspects. Mais il faut poursuivre les efforts. »

Une famille

Les années ont passé vite et tout s'est complexifié.

Dorénavant, les procédures sont différentes pour chaque type de criminalité, et on ne peut plus faire sans l'informatique. Patrick Moureau s'est adapté mais est resté très « post-it », et nostalgique du temps où après la tournée des quartiers en mobylette, il partageait le sandwich de midi avec ses collègues au bois de Lauzelle.

Ses meilleurs souvenirs ? Patrick Moureau n'en a pas de précis. Il a effectué toute sa carrière avec plaisir, dans un esprit de service à la population. Plus que l'intervention et la répression, c'est la prévention qu'il a aimée.

« A choisir entre une conférence dans une école/auprès des aînés ou attraper des voleurs la nuit, je préférais la conférence, l'approche didactique. »

Ainsi, il se souvient de la campagne contre le bruit « Stop aux nuisances sonores » menée avec la Gestion Centre Ville (GCV) de Louvain-la-Neuve, pour laquelle il a passé des heures à sensibiliser les étudiants dans les auditoriums et les kots.

Des souvenirs malheureux ? Certainement le décès de son frère Serge, qui gérait le département des Armes, et de deux jeunes inspecteurs de notre zone.

« Les collègues à la police, c'est la famille. Même le jeune Thomas décédé en mission à Schaerbeek il y a peu. Je ne le connaissais pas, mais sa mort me touche beaucoup. On se rend compte, s'il le fallait, qu'on ne fait pas un métier facile. Pour certains, c'est un rappel à l'ordre : faites gaffe, les gars. » ●

Patrouilles à vélo



La commissaire Joany Grolet et l'inspecteur Loup Dardenne.

Notre police a acquis de nouveaux vélos, pour assurer davantage de patrouilles en deux roues.

« Nous avons douze vélos, dont deux électriques. Deux nouveaux vélos électriques sont en commande », calcule la commissaire Joany Grolet, qui remplacera le Premier commissaire Patrick Moureau à la tête du département Proximité de notre zone en mai prochain.

Depuis l'été, jusque fin octobre, le département Intervention a expérimenté une heure/jour de patrouille à vélo sur la dalle de Louvain-la-Neuve. Avec succès : les policiers sont plus visibles, plus accessibles, plus vite sur les lieux en cas d'incident.

A l'occasion des 24Heures vélo, notre zone a organisé des patrouilles à vélo pour sécuriser le parcours et ses abords immédiats. Une première !

« On nous a qualifiés de tricheurs - sur le ton de l'humour - parce que nous avons un vélo électrique ! Mais plusieurs d'entre nous ont roulé 8-9h et travaillaient le lendemain », justifie l'inspecteur Loup Dardenne, habitué à circuler à vélo dans son quartier de Lauzelle.

Les agents de quartier se déplacent souvent à vélo : le contact avec la population est plus facile qu'à travers la vitre d'un véhicule. Et le vélo est le moyen de déplacement le plus pratique dans les rues étroites.

La zone a aussi prévu d'investir dans de l'équipement (sacoques et vêtement adaptés), pour améliorer le confort de ses policiers cyclistes.



Des images incontestables

Nos policiers en charge de l'Intervention disposent désormais de « bodycam » sur leur poitrine, pour témoigner de la réalité de leurs interventions si celles-ci sont contestées. La technologie présente bien d'autres avantages.

Les huit premières « bodycam » acquises en 2020 ont démontré toute leur utilité. Si bien que notre zone de police en a acheté de nouvelles au début 2022.

« Les premières étaient fabriquées en Angleterre », précise le commissaire Jean-Nicolas Focquet, à la tête du département Intervention de notre zone de police. « Nous avons participé à un marché de la police fédérale et travaillons désormais avec 18 modèles Motorola. Tout le service qui les accompagne est géré par Securitas. »

Les vidéos sont protégées par le secret professionnel. Personne ne peut en modifier les données (l'heure, la géolocalisation GPS, le son, les références de la personne qui les a prises, de celle qui les a chargées...), ni les faire disparaître en tout ou en partie.

« Les images touchent à l'intimité des gens. Quand nous intervenons pour un cas de crise psychotique, ou lors d'une dispute familiale, il y a souvent des larmes, des cris, du sang... le salon est retourné. Cela ne peut pas se retrouver dans l'espace public. »

Si une caméra devait être perdue lors d'une bagarre (ce n'est heureusement jamais arrivé), personne ne pourrait en extraire les données, elles sont cryptées.

« La seule chose que nous pouvons faire, c'est flouter des visages. C'est important en cas d'utilisation médiatique, pour une recherche éventuelle, ou si nous utilisons les images en tant que matériel didactique pour la formation des équipes. »

Les images sont conservées 12 mois maximum (sur le serveur de la Ville), plus longtemps si elles sont reliées à un fait judiciaire.

Force de preuve

Légères mais robustes, les bodycam sont parfaitement visibles, bien fixées au centre des gilets de nos policiers (essentiellement ceux de l'Intervention, les premiers sur place en cas d'incident). Elles enregistrent uniquement si les policiers les déclenchent, sans durée limitée (certains oublient d'ailleurs de les couper en fin d'intervention !)



Jean-Nicolas Focquet dirige le département Intervention de notre police.

« Nous encourageons nos policiers à déclencher, car les images les protègent en justice en cas de plainte déposée au Comité P (NDLR: organe de contrôle externe de tous les fonctionnaires des services de police en Belgique). Elles restituent la réalité des faits et sont souvent plus parlantes qu'une page de texte pour décrire la situation. »

Les caméras filment avec un grand angle et amplifient la lumière, ce qui permet de voir les détails même dans l'ombre.

« Le son est très important, le tempo aussi. On peut réellement ressentir le stress lors des interventions « chaudes ». Une perquisition dans une habitation occupée par des malfrats armés par exemple. »

Jean-Nicolas Focquet évoque d'autres avantages : l'identification des personnes qui ont participé à une bagarre et/ou injurié les forces de l'ordre, l'état des lieux au moment des perquisitions ou à l'arrivée sur une scène de crime.

« On voit l'image du corps et de l'environnement tel que nous les avons trouvés avant l'arrivée des ambulanciers. »

Les images aident aussi au débriefing, pour prendre connaissance des erreurs éventuelles afin de ne pas les reproduire. Ou pour justifier de la non-intervention face à une foule trop importante.

« Je me souviens d'un rassemblement non autorisé autour du lac de Louvain-la-Neuve en pleine période covid. La bourgmestre nous avait demandé de verbaliser les contrevenants, mais ils étaient plus de 1500. Les images ont permis à chacun de se rendre compte qu'il nous était impossible de les verbaliser. »

La loi impose de prévenir le citoyen que des images sont/ont été prises, mais pas nécessairement avant le déclenchement des caméras. C'est heureux, car certains le verraient comme une provocation, ce n'est pas le but. ●

Café?!

Le premier rendez-vous de « Coffee with a cop », en novembre, a séduit les habitants de Lauzelle et leur nouvel inspecteur Loup Dardenne. L'initiative sera reconduite dans les autres quartiers.

La première édition de « Coffee with a cop » a remporté un grand succès, le 20 novembre. Une cinquantaine d'habitants de Lauzelle ont répondu à l'invitation de leur nouvel inspecteur, pour faire connaissance et échanger quelques nouvelles du quartier.

« *Le Gîte Mozaïk (NDLR : dans la rue de la Gare, qui fait partie du quartier de Lauzelle) avait mis son réfectoire à notre disposition, gratuitement* », explique Loup Dardenne, agent de quartier de Lauzelle depuis l'été 2022. « *La police offrait le café, le thé, les biscuits... et une habitante a apporté un gâteau. C'était vraiment sympa !* »

Une belle occasion de partage, en toute décontraction. Pour l'inspecteur, la possibilité de se présenter individuellement auprès de citoyens favorables à la démarche, d'expliquer son expérience déjà de 5 ans comme agent de quartier du Cœur de Ville d'Ottignies (section reprise par Chantal Sedran depuis mai 2022), d'établir un contact entre voisins d'un même quartier. Et de prendre un peu la température.

« *Divers sujets ont été abordés : l'insécurité et de l'insalubrité à certains endroits du quartier, des dépôts clandestins d'immondices quotidiens qui diminuent la qualité de vie de tout le monde... J'ai expliqué les mesures que nous prenons avec le service Travaux pour tenter d'y apporter une solution* »,



détaille l'inspecteur. « *Pour les problèmes personnels ou de voisinage direct, j'ai distribué ma carte et invité ceux qui le souhaitent à me recontacter. J'ai déjà reçu plusieurs mails !* »

Lauzelle n'avait pas d'inspecteur de quartier attiré depuis longtemps. Les habitants ont donc fait part de leur grande satisfaction. Ils ont aussi échangé entre eux. Et avec l'inspecteur du quartier de l'Hocaille Olivier Focant, venu prêter main forte à son collègue pour assurer l'intendance.

« *Il y a eu tant de monde à un moment qu'on a manqué de tasses, il a fallu aller en chercher !* »

D'autres rendez-vous

Vu son succès, l'opération sera reconduite dans les 9 autres quartiers de notre ville.

« *Même si l'inspecteur est bien connu dans son quartier pour y travailler depuis de nombreuses années – c'est notamment le cas de Michel Gustin, depuis plus de 20 ans au Petit-Ry – c'est l'occasion de renouer certains contacts de manière plus informelle, en dehors d'une mission classique. De restaurer ou de confirmer le lien de confiance, de remettre la police à sa place au sein de la société, au cœur d'une collaboration avec le citoyen* », constate le commissaire Joany Grolet, qui remplacera le Premier commissaire Patrick Moureau à la tête du département Proximité en mai prochain. « *Cela donne une visibilité à l'agent de quartier : on sait que c'est lui, on sait qu'il est là, on sait qu'on peut le questionner ou le prévenir d'une situation problématique. Cela favorise une bonne entente.* » ●

Sur rendez-vous

Une plainte à déposer ? Notre police vous propose de prendre rendez-vous : les soirs de la semaine entre 16 et 19h et le samedi de 8 à 16h. Cela vous permet d'être reçu immédiatement (pas de temps d'attente).

Si vous avez oublié de prendre rendez-vous ou que les périodes proposées ne vous conviennent pas, vous êtes toujours accueilli au commissariat d'Ottignies (rue du Monument, 54), de 8 à 16h en semaine. Plus tard si toutes les plages de rendez-vous ne sont pas prises (sinon un autre moment vous sera proposé), également la nuit et le week-end en cas d'urgence.

« *Suite au covid, toutes les zones voisines sont passées à l'accueil du citoyen sur rendez-vous. Nous avons longtemps hésité et finalement décidé de maintenir les deux formules : avec et sans rendez-vous. « Sans » impose parfois de devoir attendre, s'il y a du monde à l'accueil* »,

explique le commissaire Jean-Nicolas Focquet, à la tête du département Intervention. « *L'intérêt est de pouvoir optimiser le personnel, les soirs, week-ends et périodes de vacances scolaires.* »

Notre zone fait un peu les frais de sa grande disponibilité : certains citoyens des communes voisines viennent y déposer leurs plaintes, quand les plages de rendez-vous proposés par leur police sont trop éloignées.

La formule avec ou sans rendez-vous fonctionne très bien. On totalise 3-4 rendez-vous chaque soir de la semaine et 5-6 le samedi. Soit un peu plus d'une vingtaine chaque semaine, pour une centaine de plaintes au total. La majorité de l'accueil continue donc de se faire sans rendez-vous, mais ceux qui veulent être certains de ne pas devoir attendre ont la possibilité de s'inscrire (sur police.be).



BEP ASSURCREDITS
New Insurance & Credit Experience



DL FINANCE devient  **BEP ASSURCREDITS**
New Insurance & Credit Experience

Experts en crédits hypothécaires,
placements et assurances

VOTRE CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE

Plus de 20 partenaires à votre disposition pour trouver la meilleure solution

Visitez notre site www.bepassurcrédits.be

ESPACE DU COEUR DE VILLE 16 - 1340 OTTIGNIES
010/41.40.99 - info@nd2l.be

FSMA 107/200A-cB

emprunter de l'argent coûte aussi de l'argent



Taxi BW 

0493/16.44.77

Service de taxi

Taxi BW, n°1 de votre région
Votre satisfaction, notre priorité.

Nous sommes des spécialistes dans le transport de personne pour les petits et longs trajets avec un prix forfaitaire pour les navettes aéroports et les longs trajets.

Info@taxibw.be

0493/16.44.77

www.taxibw.be



Jubilaires 2022

Après quelques adaptations suite aux mesures liées à la pandémie Covid, les personnes qui ont eu leurs jubilés en 2022 et qui le souhaitent seront mises à l'honneur à l'hôtel de ville le 12 février.

En 2023, les mises à l'honneur se feront suivant le calendrier habituel, en juin et octobre.

Nos chaleureuses félicitations à toutes et tous !

 010 / 43 61 86

Dialoguez avec le Collège



Le Collège rencontrera les habitants de Mousty et Franquénies le 12 avril, pour discuter avec eux des sujets qui les préoccupent.

Un toutes-boîtes leur sera envoyé, précisant le lieu et les thèmes.

Ils sont invités à communiquer leurs questions/souhaits de thématiques avant le 5 mars: participation@olln.be, ou par courrier : Administration communale, Participation, Espace du Cœur de Ville, 2, à 1340 Ottignies, ou par téléphone : 010 / 43 61 85. ●

 rencontrescitoyennes.olln.be

Conseil communal

Le compte rendu de la séance du 25 octobre.

Citant Saint-Exupéry - « Dans la vie, il n'y a pas de solutions toutes faites. Il y a des forces en marche : il faut les créer, et les solutions suivent » - le président du Conseil Cedric du Monceau souhaite à tous d'être des Petits Princes et de viser des étoiles.

Avec le CPAS de Mont-Saint-Guibert

La bourgmestre Julie Chantry explique que ne trouvant pas de candidat travailleur « article 60 » parmi les personnes aidées par notre CPAS, pour assumer une fonction avec des besoins spécifiques, la Ville s'est tournée vers le CPAS de Mont-Saint-Guibert. Une convention doit être établie avec celui-ci.

Le conseiller Jacques Otlet est très surpris : il s'agit d'un job pour le contrôle du stationnement, qui ne demande pas des qualifications très poussées. N'y avait-il vraiment personne qui puisse y répondre, parmi les bénéficiaires de notre CPAS ?

Le président du CPAS Michaël Gaux répond qu'il n'y avait effectivement aucun profil compatible, il fait confiance aux services, lesquels privilégient évidemment les personnes de la Ville.

3 abstentions.



Réduction de nos émissions de CO₂

Les conseillers votent à l'unanimité pour le renouvellement de l'adhésion à la Convention des Maires. En 2016, notre Ville s'était engagée à réduire de 40% ses émissions de gaz à effet de serre. Désormais, elle vise une réduction de 55% à l'horizon 2030.

« Il faut qu'on sache de quand on part, pour pouvoir évaluer si l'objectif a été atteint : de maintenant, de l'an 2000, des années 90 ? », demande le conseiller Nicolas Van der Maren.

L'échevin en charge de l'Energie Abdel Ben El Mostapha répond que le point de départ est 2014. Depuis, nous avons atteint 31% de réduction (hors piscines). Avec Renowatt et l'installation prochaine de la biomasse pour les bâtiments



Nouvelle conseillère

Les conseillers ont entendu la prestation de serment de Valérie Depauw, qui remplace Stéphane Vanden Eede dans les rangs du groupe Kayoux.

Stéphane Vanden Eede a pris la parole juste avant, pour dire sa tristesse de devoir quitter l'assemblée plus tôt que prévu, soulignant la chance que c'est de pouvoir approcher d'un peu plus près le fonctionnement, la réalité, le quotidien de la commune... tout en échappant à la charge mentale de ceux et celles qui sont dans la majorité. « Vous méritez notre respect et notre admiration pour la tâche que vous assurez 7j/7. » Il a remercié les uns et les autres - politiques et administration - et présenté ses excuses au conseiller Nicolas Van der Maeren pour l'avoir qualifié de « candidat bourgmestre de 3^e choix »



lors de la crise politique qui a secoué la majorité au début de cette année. Son intention (maladroite, reconnaît-il) était seulement de souligner le renoncement de Jacques Otlet et Bénédicte Kaisin.

Il a demandé de ne pas oublier la journaliste et productrice russe Marina Ovsyennikova, que le Conseil a faite citoyenne d'honneur de notre ville, à son initiative. « Elle est aujourd'hui en fuite, personne ne sait où elle est exactement ».

Il a été applaudi par tous et spécialement remercié par la conseillère Jeanne-Marie Oleffe à l'issue de la prestation de serment de Valérie Depauw: « Stéphane a travaillé avec beaucoup de cœur et de passion pendant un an et demi. Certes il nous a de temps en temps égratignés, mais c'est la démocratie ».

de la Ville au centre d'Ottignies, on espère atteindre 54% de réduction. La nouvelle piscine permettra, elle, de réduire les émissions de 52%.

Nicolas Van der Maren estime qu'il serait intéressant d'avoir les chiffres des années 90, pour pouvoir comparer nos efforts aux efforts européens.

SOL de L'esplanade

Un gros point concerne l'adoption provisoire du Schéma d'Orientation Local (SOL) pour l'extension Nord-Est du centre urbain de Louvain-la-Neuve. Ce processus urbanistique a suivi la consultation populaire au sujet de l'extension de L'esplanade. Près de 25 habitants ont participé à 5 ateliers, en 2019, pour apporter leurs remarques sur l'analyse contextuelle proposée par le bureau d'études Impact et définir 21 objectifs stratégiques. Le Collège a conservé la plupart de ces objectifs et les a complétés par d'autres, avant de définir une série d'objectifs opérationnels. Il s'est ensuite penché sur la traduction de ceux-ci à travers une carte. L'avant-projet de SOL a fait l'objet d'un Rapport sur les Incidences Environnementales (RIE) en 2021. Le bureau d'études a intégré les différentes remarques dans le projet de SOL et la carte d'orientation qui l'accompagne.

L'échevin en charge de l'Urbanisme Benoît Jacob présente la vision globale (développer un quartier de ville vivant et favorisant la mixité globale), énumère les objectifs généraux (qui concernent la forme urbaine en cohérence avec Louvain-la-Neuve, la qualité de l'entrée de ville, de la gare et des espaces publics, ainsi que la mobilité douce et l'intermodalité) et communique brièvement les objectifs spécifiques.

Le projet fera l'objet d'une enquête publique, du 15 novembre au 22 décembre. Une présentation à destination du grand public sera organisée le 28 novembre à Louvain-la-Neuve.

La bourgmestre Julie Chantry précise qu'il n'y a pas eu de grands changements depuis l'adoption de l'avant-projet par le Conseil en décembre 2019. « *Les objectifs sont restés dans leur sens, mais ont été modifiés dans leur forme.* »

La conseillère Florence Vancappellen remarque que la commune a déjà fait beaucoup en matière de participation, mais qu'il faut communiquer encore plus pour ce dossier « hors-norme ». En publiant les différentes pièces du dossier sur le site olln.be, par exemple (NDLR : ce que le Collège prévoit). Elle signale que des avis partagés demeurent, sur l'allongement de la dalle, la couverture des quais de la gare...

La conseillère Bénédicte Kaisin s'interroge au sujet de la densité attendue avec ce développement, l'aide possible pour permettre aux jeunes d'accéder au logement, la problématique des inondations, la hauteur des bâtiments, la couverture de la gare, le financement de l'achèvement de la dalle... Son colistier Nicolas Van der Maren regrette le retard pris dans ce dossier, « *que le covid seul ne peut pas expliquer. J'ai envie de dire « Tout ça pour ça » : une consultation populaire, des ateliers participatifs... tout ce travail de gestation hyper long pour accoucher d'une souris. Vous avez bien fait de ne pas rappeler ce que le SOL a déjà coûté à la Ville, car beaucoup de gens seraient choqués.* » Il évoque l'intérêt de voir se créer une halte de produits frais dans le périmètre du SOL.

La bourgmestre répond aux différentes questions et qualifie les conseillers de la minorité de « mignons » parce qu'ils parlent de choses qui n'ont rien à voir avec le SOL, dit-elle.



Nos écoles évoquées au Conseil

Nos écoles communales déplorent une perte de 8 élèves au total, mais nous ne descendons pas sous la barre des 1500 élèves (il y en avait 1393 il y a 10 ans).

Toutes nos écoles gagnent des élèves, à l'exception de l'école maternelle de Blocry (moins 22 élèves) et de l'école fondamentale de Mousty (moins 17 élèves).

« *Ceci est dû à des déménagements, le départ d'enfants qui séjournaient à la Maison maternelle pour Blocry, le départ d'enfants ukrainiens à Mousty...* », a précisé l'échevine en charge de l'Enseignement Annie Galban-Leclef. « *Nous perdons dès lors ½ emploi.* »

L'échevine a présenté les nouvelles directrices (Laetitia Marchal remplace Corinne Bertrand (partie à la retraite) à l'école de Limelette et Sunny Boderi remplace Nathalie Hock (elle aussi partie à la retraite) à l'école de Limauges), ainsi que le dispositif des plans de pilotage, résultat d'un gros travail de gouvernance partagée. « *Enseignants et directions,*



équipes administratives, parents et élèves... tout le monde a pris part à l'élaboration des plans. »

Les plans de chaque école ont été votés à huis clos, et le dispositif collaboratif longuement applaudi en séance publique. Les conseillers ont apprécié la réunion organisée sur le terrain, qui a permis de constater l'énergie positive qui émane des équipes. Il ne fait aucun doute qu'elles arriveront aux objectifs fixés dans les plans.

« Nous aussi, on voudrait bien qu'il y ait du logement pour les jeunes ; nous aussi, on voudrait qu'il y ait une halle de produits frais. Mais cela n'entre pas dans les objectifs du SOL. » Elle ajoute qu'on ne peut pas parler de retard dès lors qu'il n'y a pas de délai pour la réalisation d'un SOL. Elle rappelle que notre Ville était la première à lancer un SOL, lorsque l'outil a été prévu par le CODT wallon. Avant, il s'agissait de PCA. « Il faut définir des objectifs et les formuler de la façon la plus précise possible, afin de ne pas laisser place à l'imprécision, ce qui est assez compliqué. »

L'échevin en charge de la Mobilité Hadelin de Beer de Laer annonce que la gare des bus restera là où elle se trouve actuellement mais sera modifiée. Ce n'est finalement pas si loin de la gare.

« Je préfère être mignon que méprisant », répond Nicolas Van der Maren à la bourgmestre. Il regrette qu'il ait fallu 5 ans pour définir des objectifs aussi généraux (des lieux de vie conviviaux, des espaces végétalisés...)

« Des objectifs généraux, par principe, sont généraux », reprend la bourgmestre. « Mais il y a aussi des objectifs spécifiques bien plus détaillés ! »

La minorité s'abstient, les autres votent pour.

Environs de la gare d'Ottignies

L'échevin de l'Urbanisme Benoît Jacob demande d'approuver l'ouverture d'une nouvelle voirie, qui permettra de relier l'avenue Albert 1^{er} (à hauteur du passage à niveau, lequel sera fermé dans le cadre du réaménagement du site de la gare d'Ottignies) au croisement avec l'avenue de Masaya,

en passant par le futur quartier Samaya et en longeant les voies. Ceci pour éviter un cul-de-sac, suite à la fermeture du passage à niveau.

Pour le conseiller Nicolas Van der Maren, c'est mettre la charrue avant les bœufs. « Vous nous demandez d'anticiper un permis qui n'a pas été délivré. D'aucun contestent la suppression même du passage à niveau. »

« Si le ministre refuse le permis, cette voirie tombera à l'eau » répond l'échevin. « C'est la Ville qui impose à la SNCB la réalisation de cette voirie, car nous pensons qu'elle sera nécessaire le jour où le passage à niveau sera fermé », précise la bourgmestre Julie Chantry.

La minorité s'abstient, les autres votent pour.

L'échevin de l'Urbanisme demande ensuite de voter contre la création d'une voirie à la rue Clovis Dumont. Un promoteur souhaite y construire plusieurs maisons et appartements, le Collège a jugé la densité trop importante et refusé le projet.

6 conseillers s'abstiennent.

Subsides culturels

L'échevin de la Culture Hadelin de Beer de Laer demande d'approuver le nouveau règlement relatif à l'octroi de subsides pour des événements culturels ponctuels (0,50€ par participant estimé, montant qui peut augmenter suivant certains critères : inclusion de publics fragilisés, prise en compte de l'environnement...). Tous les groupes représentés au Conseil ont participé à son élaboration, ce qui a été très apprécié.



Boucle du Douaire

Depuis son appartement, un Ottintois a constaté des « conflits » récurrents entre automobilistes et cyclistes, dans la boucle du Douaire.

L'échevin en charge de la Mobilité Hadelin de Beer de Laer s'est rendu sur les lieux pour constater que si la montée de la boucle présente un intérêt pour les automobilistes, ce n'est pas le cas de la descente.

Il a donc sollicité l'accord des conseillers communaux, le 25 octobre, pour une mise à sens unique à destination des automobilistes (qui ne pourront plus descendre la boucle), laquelle ne concernera pas les cyclistes (qui pourront monter et descendre).

Accord obtenu, moyennant deux abstentions du groupe Kayoux, leur assemblée citoyenne n'ayant pas été réunie. La mesure entrera en vigueur dès l'approbation par la tutelle et l'installation des panneaux routiers.



Le conseiller Jacques Otlet a suggéré que soit étudiée la possibilité d'une mesure similaire à la rue Chapelle aux Sabots, dans sa portion comprise entre la rue des Ecoles et l'avenue des Vallées (300m).

Le règlement prévoit que si les bénéficiaires de l'événement sont deux fois supérieurs au subside octroyé, celui-ci devra être remboursé

« Vous avez réussi à faire en moins d'un an ce que d'autres ne réussissaient pas en une mandature complète », félicite le conseiller Nicolas Van der Maren. « Cela fait longtemps qu'on le demandait ! »

2^e modification budgétaire 2022

L'échevin du Budget Philippe Delvaux présente la 2^e modification budgétaire de la Ville. A l'ordinaire, on constate une augmentation des recettes de 689.437€ par rapport à la première modification budgétaire (suite à la révision de la dotation du Fonds des Communes et la légère augmentation de l'impôt des personnes physiques (IPP) et du précompte immobilier). Les recettes stationnement/zone bleue sont revues à la baisse. Les dépenses augmentent de 385.916€ par rapport à la première modification budgétaire, même si celles relatives au personnel et au fonctionnement diminuent (- 45.808€ et - 13.872€). Ce sont les transferts et la dette qui expliquent l'augmentation (+ 60.717€ pour les premiers, + 384.879€ pour la seconde). « L'augmentation des dépenses de dette est liée au remboursement d'emprunts à haut taux d'intérêt », précise l'échevin.

A l'extraordinaire, il faut notamment prévoir un budget complémentaire pour la construction de la nouvelle piscine. Elle coûtera 5 millions de plus que prévu, dont 1,6 million à charge de la Ville, qui devra les emprunter. Certains projets (Renowatt et Piwacy) sont reportés à l'année prochaine, ce qui permettra de réduire les emprunts.

La minorité s'abstient.

Cultes, taxe de séjour

L'échevine des Cultes Nadine Frassel présente les budgets 2023 des Fabriques d'églises. Comme elle l'a expliqué au Conseil de septembre, les dépenses d'énergie sont en croissance mais maîtrisées, grâce à un plan d'économies. La minorité s'abstient, en demandant que des mesures structurelles soient adoptées pour réduire les dépenses d'énergie, notamment le regroupement de messes. L'échevine répond que ce projet est à l'étude.

En charge des Finances de la Ville, le président du CPAS Michaël Gaux détaille la mise à jour du règlement sur la taxe de séjour, qui entrera en vigueur dès le 1^{er} janvier 2023. La taxe reste à 1,15€/personne adulte/nuitée ; le règlement distingue désormais les nuitées (apparts hôtels...) et les logements mis en location.

Tribune libre

En fin de séance, le conseiller Cédric Jacquet regrette l'imbroglie qui a vu le Collège refuser, avant de finalement accepter, la tribune libre envoyée par la minorité pour le bulletin communal de novembre. Entretemps, majorité et minorité ont accepté de réfléchir ensemble au cadre des tribunes libres. La bourgmestre Julie Chantry annonce que le sondage relatif au bulletin communal, lancé en juin, a obtenu plus de 300 retours. Les réponses sont à l'analyse. ●

Pour voir ou revoir la séance :

 youtu.be/1FUOtF572U

Le compte rendu de la séance du 22 novembre.

La bourgmestre Julie Chantry préside la séance. Elle annonce d'emblée qu'elle n'a pas prévu de citation, un privilège qu'elle laisse à Cedric du Monceau, qui préside habituellement.

Elle présente le compte 2021 puis le budget 2023 de la zone de police. Ce dernier s'effectue dans le contexte qu'on sait d'augmentation des coûts de personnel (qui représentent 90% du budget de la police) et de l'énergie, sur lesquels la Ville a peu de prise. L'augmentation de 8% de la dotation fédérale n'arrivera pas à compenser les 14% d'augmentation des dépenses de personnel et 18% d'augmentation des dépenses de fonctionnement. La dotation communale passera donc de 5,7 millions en 2022 à 7,8 millions en 2023, soit une hausse de plus de 30%.

Le conseiller Jacques Otlet remarque que le budget a été fait avec beaucoup de rigueur et de manière très correcte. Il rappelle ses avertissements depuis 2018. « On vous disait de provisionner, vous n'avez pas voulu : aujourd'hui le coût est fort et le sera encore plus l'année prochaine. Alors que la police compte 113 agents au lieu des 135 prévus dans le cadre organique » (NDLR : en réalité : 100 policiers au lieu de 115, et 13,5 civils « calog » au lieu de 19). Le conseiller regrette

que le budget extraordinaire ne prévoit pas d'investissement en matière de caméras de surveillance.

La bourgmestre répond que le modèle a tenu jusqu'ici et que c'est le contexte particulier qui impose d'augmenter la part communale (NDLR : l'échevin du Budget Philippe Delvaux souhaite préciser qu'il y avait une tendance à la baisse des dépenses de fonctionnement depuis plusieurs années). Quant aux caméras, la majorité n'a jamais été contre leur utilisation à des moments précis pour des problèmes précis. Elle s'oppose par contre à une surveillance continue et quotidienne de l'espace public.

Intercommunales et participation

Les conseillers votent les ordres du jour des AG de plusieurs intercommunales. Dix conseillers s'abstiennent pour celui de l'Intercommunale Sociale du Brabant wallon. La conseillère Jeanne-Marie Oleffe regrette que l'ISBW n'arrive pas à résoudre les problèmes qu'elle connaît depuis des années. Certes le social coûte, mais l'intercommunale reçoit des subsides de tous côtés. On attendait beaucoup d'un audit commandé l'an dernier mais il n'est toujours pas terminé et on n'en connaît donc pas encore les conclusions, malheureusement. La part communale a été indexée sans que l'avis de la Ville ait été sollicité ! « Je vais faire un gros effort pour m'abstenir, car je ne peux pas accepter ça ! »



La bourgmestre demande d'approuver la répartition du budget participatif 2022 (30.000€) aux associations lauréates. La conseillère Anne Chaidron annonce que son groupe votera « pour » cette fois-ci, mais contre la poursuite de ce projet, qui n'est pas une priorité vu le contexte budgétaire. Julie Chantry - qui a la Participation dans ses attributions - défend l'intérêt de la démarche et annonce que le Collège maintiendra le budget participatif en 2023.

Jeunesse, mobilité, environnement

L'échevin des Sports et de la Jeunesse Benoît Jacob propose que l'ancien « club-house » du rugby, le long du boulevard de Lauzelle, puisse abriter deux unités scoutes (une le samedi, l'autre le dimanche) pendant l'hiver. La Ville louera le bâtiment à l'InBW pour 1€ symbolique. Le conseiller Dominique Bidoul doute du bon état de la structure et de la toiture du bâtiment. L'échevin rassure : les jeunes ne pourront pas utiliser la partie en tôle, mais seulement la partie buvette en dur. On leur mettra l'électricité mais pas le gaz. Les pompiers ont donné leur accord.

L'échevin de la Mobilité Hadelin de Beer de Laer annonce que la Grand Rue – Grande Avenue – route de Beaumont (Céroux) sera refaite d'un bout à l'autre. Les pavés de klinkers seront enlevés au profit de macadam, à hauteur des plateaux. Deux bandes de couleur ocre suggéreront des pistes cyclables. La Ville bénéficiera de subsides PIC et PIWACY. Le conseiller Dominique Bidoul regrette des travaux inutiles dans le passé « *puisque après une dizaine d'années on enlève tout* ». Son colistier Jacques Otlet précise que la réfection précédente date d'il y a 25 ans. « *A l'époque, on considérait que la meilleure formule était les casse-vitesse en pavés de béton. L'expérience a montré que ce n'est pas recommandé, même si ces casse-vitesse étaient efficaces pour réduire la vitesse... plus que ne le seront les casse-vitesse*

asphaltés. » Il recommande la mise en place de radars, dans cette voirie de transit.

L'échevin de l'Environnement Philippe Delvaux demande d'approuver une mise à jour du plan d'actions pour assurer la protection du patrimoine naturel du bois de l'Escavée. Celui-ci est de plus en plus fréquenté (par les élèves de l'« école en forêt » de La Croix, des promeneurs, des sportifs pour des courses d'orientation et autres joggings...) au détriment de certains éléments naturels (la Ville a reçu un feu orange de la part du label PEFC en 2020). Huit actions sont prévues, comme la fermeture des chemins secondaires, un planning de visites pour les classes, la fermeture complète de la zone ouest du bois... « *L'accès au bois n'est donc aucunement interdit mais encadré* », rassure l'échevin.

Renowatt

L'échevin de l'Energie Abdel Ben El Mostapha évoque les rénovations énergétiques programmées dans plusieurs bâtiments communaux. Le Conseil en avait approuvé la liste en 2021, mais il faut l'actualiser au vu des nouvelles estimations (les prix des matériaux sont revus à la hausse).

Le conseiller Dominique Bidoul s'étonne d'augmentations de l'ordre de 50% pour certains bâtiments et signale que Rixensart et Braine l'Alleud ont résilié leur contrat avec Renowatt. Il veut connaître le temps de retour sur investissement. Il se fait aussi le défenseur de la fresque de Claude Rahir : isoler le Centre culturel de l'intérieur permettrait de la conserver. Il annonce son intention de s'abstenir.

Le conseiller Jacques Otlet se demande si, plutôt que d'injecter 4,6 millions dans la rénovation de l'école de Blocry, il ne vaudrait pas mieux envisager une nouvelle construction. A-t-on sollicité le Fonds des bâtiments scolaires ?



Prolongé!

Le Conseil communal a approuvé la prolongation du service « TEC à la demande » jusque fin décembre 2024. La Ville le financera à raison de 30.000€/an, grâce à l'apport complémentaire de plusieurs partenaires.

Nos habitants se souviennent que le projet-pilote NAVAJO avait pour but de tester deux nouvelles solutions de mobilité sur notre territoire : une navette autonome sur une voirie publique ouverte à la circulation (Autonom-e) et un transport à la demande dynamique (TEC à la demande).

La navette autonome « Autonom-e » s'est arrêtée de circuler le 31 août 2021 mais le service « TEC à la demande » - lancé en février 2021 - a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2022.

Utile, mais à adapter

Réunis le 22 novembre, les conseillers communaux ont accepté que « TEC à la demande » soit à nouveau prolongé, jusque fin décembre 2024, pour permettre de tirer davantage d'enseignements sur le transport à la demande et d'adapter le service pour le rendre encore plus performant.

« *Initialement, on se limitait au territoire de Louvain-la-Neuve. Puis on s'est étendu, pour satisfaire plus de demandes. Mais on a perdu l'avantage du « taxi collectif » et souvent opéré des trajets à vide* », a expliqué l'échevin en charge de la Mobilité Hadelin de Beer de Laer. « *A l'analyse des trajets, on constate que pour un tiers des cas, il existe un bus alternatif : le TEC ne veut pas se faire concurrence à lui-même ! Et que la majorité des utilisateurs - âgés de 15 à 25 ans - utilisent le transport à la demande pour faire des trajets de 5 à 7km maximum... qu'ils pourraient faire à vélo.* »



La conseillère Nancy Schroeders donne son avis sur la fresque : on savait qu'elle avait une durée de vie limitée, le Centre culturel fera en sorte qu'elle perdure d'une autre façon.

Abdel Ben El Mostapha répond que trois bâtiments ont 40 ans : il est temps de les rénover, sans quoi les rustines finiront par coûter plus cher. L'échevin de la Culture Hadelin de Beer de Laer ajoute que Claude Rahir espérait que sa fresque vive 30 ans : son souhait a été respecté. Le président du CPAS Michaël Gaux, président du CA du Centre culturel, rappelle que le CCO manque d'espaces de stockage et qu'on parlait déjà de construire sur le terrain voisin de la fresque en 1993.

L'échevin du Budget Philippe Delvaux intervient à son tour, pour rappeler que les conseillers ont voté une augmentation de 1,6 millions pour la construction de la nouvelle piscine (4,6 millions au total). Ici, il est question de 6,4 millions. « *C'est donc 11 millions pour deux points : 1/3 du budget extraordinaire de notre mandature. On a travaillé énormément pour que ces projets soient les mieux finalisés possible. On sait tous qu'on est confronté à des augmentations de prix. S'abstenir, c'est reporter les projets. A un moment donné, il faut avancer. On sort d'une Cop27 désastreuse, on ne doit pas reproduire ça !* »

La conseillère Mia Dani propose de rebaptiser le Centre culturel « Centre Rahir », puisque la réflexion sur un nouveau nom est en cours (NDLR : l'échevin de la Culture souhaite préciser que les citoyens ont été invités à se prononcer sur plusieurs suggestions de noms au mois d'octobre. Le Centre culturel travaille déjà à l'identité visuelle qui accompagnera le nom retenu par le jury. Il est trop tard pour changer le processus).

Le conseiller Vincent Malvaux reprend l'idée qu'il vaut peut-être mieux investir dans des nouveaux bâtiments plutôt que de consacrer beaucoup d'argent à rénover les anciens.

L'échevin a aussi évoqué les coûts plus élevés que les recettes (un ticket coûte 2,10€).

Bref, si le modèle répond à un réel besoin, certaines choses ne fonctionnent pas ! Il n'est pas assez efficace au niveau social (on ne touche pas les aînés, par exemple) et au niveau écologique.

Nouvelle convention

Une nouvelle convention signée avec les autres communes desservies (Chaumont-Gistoux, Court-Saint-Etienne, Mont-Saint-Guibert et Wavre), la Province du Brabant wallon, l'inBW, l'UCLouvain et la Wallonie permettra d'assurer le financement du service (150.000€/an) encore deux ans. Notre Ville y consacrerait un budget de 30.000€/an. L'apport financier des autres partenaires allait être voté au Conseil communal de décembre.

Abdel Ben El Mostapha assure que la structure des anciens bâtiments est bonne. La rénovation sera comme une remise à neuf. De nouvelles constructions coûteraient beaucoup plus encore.

Au final, seul le groupe Kayoux s'abstient.

Subside Nord-Sud

Egalement en charge de la politique Nord-Sud, Abdel Ben El Mostapha présente la répartition du subside annuel Nord-Sud (10.000€) entre trois projets (Goma, Haïti, Calcutta).

La conseillère Nancy Schroeders signale que son groupe est très interpellé par ces subsides qui perdurent. « *Chaque échevin a quasiment son budget ! Tout est chouette, tout est important, tout a du sens, tout mérite d'être soutenu. Mais à un moment donné, il va falloir faire des choix parmi tout ce saupoudrage. Nous serons très attentifs au budget 2023.* »

La conseillère Françoise Duthu réagit fortement, estimant qu'il faut tenir compte des retombées sociales et économiques de ces dépenses.

Nancy Schroeders rappelle que son groupe fait partie de la minorité et que l'analyse de l'efficacité, c'est au Collège de la faire. « *Nous estimons qu'en période de crise budgétaire, il va falloir faire des choix. C'est au Collège de les proposer !* »

La bourgmestre Julie Chantry assure que le Collège pose des choix, qu'il a réfléchi avant de faire le budget 2023 (NDLR : lequel sera soumis au Conseil de décembre) et qu'il prend ses responsabilités. ●

Pour voir ou revoir la séance sur Youtube :

 youtu.be/MdyshIBHAJ4

Un premier changement concerne l'horaire : TEC à la demande circule désormais du lundi au vendredi de 7h30 à 19h30 et le samedi de 9h30 à 19h30. Pas le dimanche, ni les jours fériés.

Toujours à Louvain-la-Neuve, dans ses parcs d'activités, au centre d'Ottignies (gare et clinique comprises) et dans une partie des territoires des communes partenaires. ●

 www.letec.be



Se souvenir de l'Armistice

Les autorités communales et les représentants de nos associations patriotiques se sont souvenus des soldats morts pour la patrie en 14-18. Avec 33 élèves de l'école communale de Mousty, qui ont entendu le témoignage du Néolouvaniste Xavier Verzin, ancien résistant de la guerre 40-45.

« L'indifférence, l'intolérance, le racisme, l'individualisme, la violence... ne devraient plus jamais exister. »

L'échevine en charge des Associations patriotiques Annie Galban-Leclef s'est réjouie de la présence de 33 élèves de l'école communale des Coquerées (Mousty), de leurs enseignants Laurence Haulotte et Bernard Jaumain, et de leur directeur Dominique Destrebecq, le 8 novembre, pour commémorer l'Armistice de 14-18.

Après avoir déposé des fleurs devant le monument aux morts d'Ottignies (l'Ottintoise Cassandre Detaeye et le Stéphanois Youssef Taybi ont porté les gerbes ; le trompettiste de Mousty Olivier Marchal a assuré la sonnerie « Aux Champs » et la Brabançonne), les autorités communales, les représentants des associations patriotiques d'Ottignies-Limelette et les enfants ont gagné l'hôtel de ville, pour y entendre le témoignage passionné du Néolouvaniste Xavier Verzin, 98 ans, résistant de la guerre 40-45, qui a été membre de la Brigade Piron.

Annie Galban-Leclef a rappelé les terribles statistiques au lendemain de la guerre 14-18 : 9 à 10 millions de morts, 27 millions de blessés dont 6 millions sont restés invalides. « *Le 11 novembre doit être un jour de recueillement pour se souvenir des valeureux soldats tombés pour la patrie, des veuves, des orphelins, et de toutes les*



familles endeuillées. A titre personnel, je peux vous dire que cette Grande Guerre m'a privée de mon grand-père maternel. Lors de la bataille de l'Yser, il a été gazé dans les tranchées. Il a pourtant combattu jusqu'à la fin de la guerre. Toute sa vie, il a souffert des voies respiratoires, il est décédé d'un cancer du poumon à l'âge de 60 ans. »

L'échevine avait emporté le grand livre d'or de la Carte du Feu, dans lequel le nom de son grand-père figure.

Alors qu'on pensait la paix acquise – il y a quelques mois, qui aurait pensé que l'Europe serait à nouveau en guerre ? – la Russie a envahi l'Ukraine, le 24 février dernier. « *A seulement 2250km de chez nous !* », s'est indignée l'échevine. « *Des villes sont entièrement détruites, des enfants et des civils sont massacrés.* » Elle a remercié les écoles, tous réseaux confondus, qui accueillent des petits réfugiés ukrainiens. « *Nous savons comment vous parvenez à leur redonner confiance.* »

L'école des Coquerées, justement, accueille plusieurs enfants originaires d'Ukraine. Depuis le mois de mars, elle organise des collectes de vivres et fait acheminer des colis alimentaires dans une ville d'Ukraine comptant plusieurs milliers de réfugiés qui ont dû fuir les régions attaquées. Quelque 107 colis sont partis durant le congé d'automne.

Flamme du Souvenir

Notre Ville programme désormais ses cérémonies patriotiques les jours de classe, pour que des élèves puissent y participer. C'est important d'entretenir le devoir de mémoire auprès des jeunes générations.

Elle continue cependant d'organiser le ravivage de la Flamme du Souvenir un samedi soir, avec des représentants des autres communes de notre province. Celui-ci a eu lieu le 5 novembre. ●




VERSTRAETE
OPTICIEN

Tel. 010/41.83.07
Chaussée de la Croix, 3 - 1340 Ottignies
Ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30

- ▶ À l'achat d'une monture et d'une paire de verres progressifs, une deuxième paire de verres de la même configuration gratuite
- ▶ Moins de 18ans ? N'importe quel type de verres remboursés à 100%
- ▶ Verre anti lumière bleue + anti reflet + anti-griffe à 73€/verre
- ▶ Un service soigné et personnalisé
- ▶ Produit de qualité Européenne





**RESTAURANT ET
TRAITEUR
PALESTINIEN**

**POUR VOS DÉJEUNERS,
DINERS, SOIRÉES,
ÉVÈNEMENTS
PROFESSIONNELS OU
FAMILIAUX, NOTRE
RESTAURANT S'ADAPTE À
TOUTES VOS ENVIES.**

Grand Rue 1 - 1348 Louvain-la-Neuve
TEL - 010 24 66 16
www.branchedefiguiers.be
info@branchedefiguiers.be

Extinction de l'éclairage

Entre minuit et 5h du matin, jusqu'au 31 mars (voire 30 avril). A l'exception du piétonnier de Louvain-la-Neuve.

Notre Ville a répondu favorablement à la suggestion d'ORES d'éteindre totalement l'éclairage public sur son territoire – à l'exception du piétonnier de Louvain-la-Neuve – entre minuit et 5h du matin, du 1^{er} décembre au 31 mars (voire 30 avril).



Il s'agit d'une mesure d'urgence, pour que la hausse des coûts de l'énergie n'impacte pas de trop le budget communal.

Le piétonnier de Louvain-la-Neuve restera éclairé pour y éviter un sentiment d'insécurité. Il compte de nombreuses marches, qui doivent rester éclairées pour prévenir les risques de chutes. ●

Inauguration

Beaucoup de ceux qui ont participé à l'installation de l'université et son développement sur les hauteurs d'Ottignies ont assisté à l'inauguration de l'exposition permanente « La création de Louvain-la-Neuve, un parcours initiatique » à la Villa Monceau, le 1^{er} décembre.

Une maison qui résonne fortement de l'histoire. C'est ainsi que l'historienne Françoise Hiraux - auteure du livre « Yves du Monceau – Avancer, toujours », aux éditions Academia - qualifie la Villa Monceau, ancienne demeure du comte Yves du Monceau de Bergendal au Parc de l'Etoile à Ottignies.

Son fils Cedric du Monceau a eu la bonne idée d'y aménager une petite « pièce-musée » - avec l'aide de Françoise Hiraux - où des photos et diverses archives rappellent les grandes dates de la création de Louvain-la-Neuve.

L'espace était inauguré le 1^{er} décembre, en présence de beaucoup de ceux qui ont participé de près ou de loin à l'installation de l'université et son développement sur les hauteurs d'Ottignies (parmi eux, cinq bourgmestres, deux gouverneurs, le recteur de l'UCLouvain et de nombreux représentants de l'université), dans le souvenir des feu Michel Woitrin, André Oleffe, Raymond Lemaire et Yves du Monceau.

« Ce qui hier était une tragédie - le « Walen Buiten », qu'on interprétait comme un divorce - fut une opportunité dans le cadre d'une démographie galopante et d'un accès pour tous à l'université, afin de créer une ville nouvelle qui est bénéfique au dynamisme de l'ensemble de la région qui l'a accueillie », a déclaré Cedric du Monceau. « C'est dans cet esprit que j'ai invité le ministre d'État Herman De Croo, père de notre Premier



ministre et ancien ministre de l'Éducation, à se joindre à cet hommage rendu à ceux et celles qui ont créé cette dynamique. »

La date n'avait pas été choisie au hasard. On fêtait en octobre le 50^e anniversaire de l'arrivée des premiers étudiants à Louvain-la-Neuve et le 100^e anniversaire de la naissance d'Yves du Monceau.

La comtesse Rainy du Monceau, 97 ans, était tout à fait à l'aise au milieu des nombreux invités. C'est qu'elle en a vu défiler, des personnalités, dans la maison du Stimont ! Cedric du Monceau a rappelé comment elle avait « inspiré, poussé et soutenu notre père dans son élan de vie et son ambition. »

L'inauguration de l'exposition permanente a été suivie du lancement officiel du site web consacré - à partir de la destinée d'Yves du Monceau - à l'histoire de Louvain-la-Neuve et aux témoignages de ceux qui en furent les acteurs, comme Valmy Féaux, ancien bourgmestre de notre ville et premier gouverneur de la province du Brabant wallon. D'esprit collaboratif, ce site est ouvert à tous ceux qui aimeront l'enrichir. ●

 yvesdumonceau.be

Une famille de centenaires

Le Père Luc Verstraete est né le 4 octobre 1921, il vient donc d'avoir 101 ans. Les autorités communales l'ont félicité, le 29 novembre à Mousty.

Quelle mémoire d'éléphant ! Le Père Luc Verstraete se souvient de tous les détails des rencontres qui ont marqué sa vie d'homme de foi et d'enseignant. De scout aussi.

Né à Bruges, au quai des Augustins, « Luco » a passé une enfance heureuse à Sint-Andries, avec son frère Pierre (Pep, aujourd'hui âgé de 103 ans) et ses sœurs Marie-Paule (Paulette, 99 ans, qui vit avec lui depuis plus de 60 ans) et Marcelle (Molly, malheureusement décédée).

« Nous avons un très grand jardin, avec des poules et des lapins. C'était notre paradis », raconte le centenaire. « Mon père était ingénieur, directeur des Ponts et Chaussées pour la Flandre-Occidentale. Quand il a été nommé directeur général pour l'ensemble de la Belgique, nous avons déménagé à Uccle. Dans une belle maison, mais dont le jardin était minuscule. Les parents ont essayé d'emballer l'affaire en nous disant que c'était tout près du Bois de la Cambre. Mais ce fut un déchirement pour nous. »

Ordonné prêtre le 27 mai 1945 à Malines (aux côtés de 79 autres disciples), il a été nommé professeur au collège Notre-Dame de Cureghem. Il y est resté 11 ans, chargé de tous les cours... sauf de la gymnastique !

Il se rappelle avoir accompagné un élève malade dans un petit avion à hélice - ce fut son baptême de l'air - qui devait gagner de l'altitude, puis redescendre très vite, afin que la différence de pression atmosphérique apporte la guérison. « Un système primitif, une méthode pittoresque... mais le gamin a été guéri ! »

Le Père Luc a été aumônier pour les Petites Sœurs de l'Assomption à Saint-Gilles, puis vicaire à Uccle-Stalle pendant 11 ans, avant de partager la charge de prêtre avec les Pères Jean et Christian à Cureghem (de 1965 à 1980).



Sacerdoce de 30 ans à Tangissart

« Avec Paulette, on avait envie de retrouver la campagne. J'ai demandé à être affecté dans une paroisse de village en Brabant wallon. »

Souhait exaucé : le Père Luc a été envoyé à Tangissart. Il y a été le prêtre de la paroisse Notre-Dame pendant 30 ans ; les vingt premières années, également le prêtre de la paroisse Saint-Antoine de Sart-Messire-Guillaume. Ce qui lui a valu le titre de citoyen d'honneur de la commune à son départ à 90 ans !

« J'étais en pleine forme, j'aurais bien continué ! Outre les célébrations, baptêmes, mariages, enterrements... il y avait la visite des malades, des réunions avec les paroissiens, des remplacements à assurer ailleurs. Je faisais mon jardin, Paulette avait fondé un club de pensionnés. On participait aux fêtes du village, on s'entendait bien avec tout le monde. »

Le Père Luc a relancé la tradition de la bénédiction des voitures, surtout pour bénir les occupants des véhicules. « Le chauffeur devait s'engager à conduire correctement, et les occupants avoir un comportement agréable afin de ne pas énerver le chauffeur ! »

L'évêque a trouvé un bel appartement pour la retraite du Père Luc et de sa sœur : dans le bâtiment propriété du Vicariat du Brabant wallon qui accueille des prêtres retraités, en face de l'église de Mousty.

« Nous sommes entourés de gentils voisins qui nous aident comme si nous étions leurs parents, ce sont nos anges gardiens terrestres. Car nous avons désormais de mauvaises oreilles et sommes devenus malvoyants. »

Cependant, toute la tête y est ! Comme ont pu s'en rendre compte les représentants du Collège venus apporter les fleurs de la Ville et les chocolats du Palais royal au jubilaire, le 29 novembre.

« Nous adorons les fleurs et mon défaut principal est la gourmandise, cela tombe bien ! », s'est exclamé le Père Luc, avant de donner rendez-vous à ses invités dans un an, pour les 100 ans de Paulette. ●

Antennes GSM: la Ville veille

Des mesures des ondes émises par les antennes GSM présentes dans notre ville ont été effectuées en 2022. Un dépassement a été identifié et l'opérateur rappelé à l'ordre. D'où l'importance des contrôles !

Depuis 2009, des mesures sont régulièrement effectuées pour vérifier que les normes en matière de champs électromagnétiques émis par les antennes GSM présentes à Ottignies-Louvain-la-Neuve sont bien respectées. Ces mesures permettent de vérifier qu'aucun des opérateurs ne dépasse la norme régionale pour les antennes qu'il gère.

Un dépassement constaté

Lors des contrôles effectués en 2022, un dépassement a été constaté dans le chef de l'opérateur Orange, pour une antenne installée à l'avenue des Combattants, à Ottignies. L'exploitant a été mis en demeure par la Ville de se conformer immédiatement et strictement à la norme.

Vous trouverez la liste et le résultat des contrôles effectués via la page Environnement de notre site, dans le répertoire « Pollution & risques ». Pour obtenir un ou plusieurs des rapports de contrôle : environnement@olln.be

A noter que début novembre, le Gouvernement wallon a validé l'avant-projet de décret modifiant la norme. Si le décret est voté, celle-ci passera de 3 V/m par antenne à 9,2 V/m par opérateur.

« De nouveaux contrôles seront réalisés, à l'improviste, pour s'assurer du respect de la norme », annonce l'échevin en charge de l'Environnement Philippe Delvaux, qui assure que la Ville respectera son engagement d'effectuer les mesures régulières des ondes. « Le dépassement constaté cette année confirme toute l'importance de ces campagnes. »

Pour rappel, l'Institut Scientifique de Service Public (ISSEP) effectue gratuitement, à la demande de particuliers résidant à proximité d'antennes émettrices, des mesures d'intensité du rayonnement électromagnétique, en vue de contrôler le respect de la norme (sont exclus les contrôles des champs électromagnétiques engendrés par les appareillages utilisés par les particuliers : GSM, routeurs Wi-Fi, fours à micro-ondes...). La demande peut être introduite en composant le 1718, Numéro Vert de la Wallonie. Dans le menu, suivez l'option 2 « Atteintes à l'environnement ou à la nature en lien avec le call center SOS Environnement-Nature ». ●

Première pierre symbolique

Les trois copropriétaires du complexe sportif de Blocry et les représentants des pouvoirs subsidiaires ont posé la première pierre symbolique de la future piscine, le 15 novembre.

En 2024, Ottignies-Louvain-la-Neuve disposera d'une nouvelle piscine, aux dimensions olympiques (50mx25m) et au fond modulable, le long du boulevard de Lauzelle. Le projet comporte également une pataugeoire et une tribune de 200 places.

Le chantier a démarré le 29 août, par divers travaux préparatoires, suivis de la démolition de la bulle de tennis et du bâtiment qui abritait la pisciculture, puis du terrassement.

Le gros œuvre est prévu jusqu'au 15 mars prochain. Après quoi viendront les parachèvements, techniques spéciales... jusqu'au 29 août 2024 au plus tard.

L'association momentanée « Swim Team Blocry 2.0 », pour laquelle travaille l'entreprise générale Artès,



dispose en effet de 24 mois pour réaliser ces travaux commandés « clé sur porte », dans le cadre d'un marché public « design and build » (conception et construction).

La cérémonie de pose de la première pierre s'est déroulée le 15 novembre, en présence des trois copropriétaires du complexe sportif de Blocry (notre Ville, l'UCLouvain et la Fédération Wallonie-Bruxelles) et les représentants des pouvoirs subsidiaires (la Wallonie et la Province). ●



Magasin spécialisé en **vélos cargos** à destination **familiale** dans le Brabant Wallon

Ouvert du mardi au samedi de 11h à 17h30

Adresse: Rue Provinciale 2 à 1300 Wavre
Téléphone: 0493/94.61.27

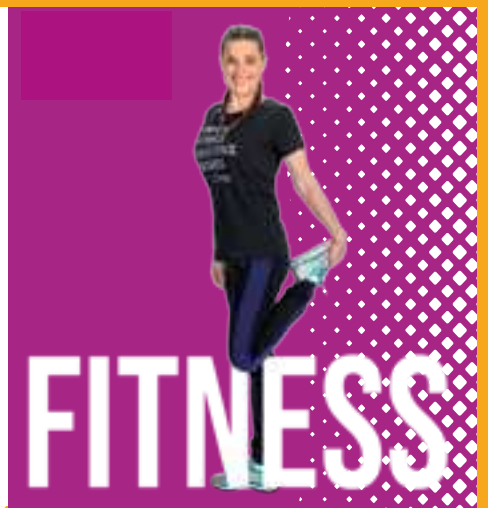
Mail: info@velofamilial.be
Web: www.velofamilial.be





Curves
Fitness pour femmes

**CIRCUIT D'ENTRAINEMENT
COMPLET DE 30 MINUTES
CONÇU POUR LES FEMMES**



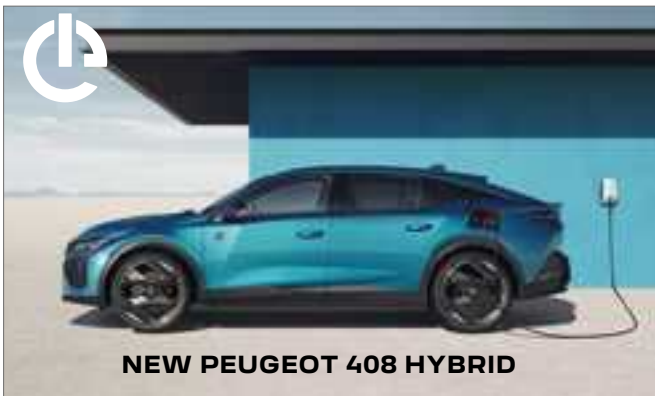
**DU 9 AU 14 JANVIER:
PORTES OUVERTES.
CONDITIONS À NE
PAS MANQUER,
6 JOURS SEULEMENT!**



**AVENUE DES MÉTALLURGISTES 8A
(A CÔTÉ DU LIDL)
1490 COURT ST ETIENNE
TÉL. 010 68 10 73 / 04 70 86 18 40
WWW.CURVESCOURTSTETIENNE.BE**



**BILAN DE FORME
GRATUIT SUR RDV**



NEW PEUGEOT 408 HYBRID



**SALON DE L'AUTO
DU 14 AU 22 JANVIER 2023**

**À CETTE OCCASION, NOUS SERONS
OUVERTS LES DIMANCHES
15, 22 ET 29 JANVIER !**

**N'HÉSITEZ PAS À PASSER NOUS VOIR
ET DÉCOUVREZ LES OFFRES DU MOMENT**



208



308



SUV 2008



SUV 3008

Gip *Auto Mobile*

COURT-ST-ETIENNE

Av. des Combattants 1 à 1490 Court-St-Etienne
Tél. : 010 62 16 62
info.cse@gpautomobile.be

CARROSSERIE GP

Grand Route 22 à 1435 Corbais
Tél. : 010 45 54 54
info.carrosserie@gpautomobile.be

www.gpautomobile.be



SOCIAL

Une naissance un arbre

Un charme symbolise les naissances de l'année, dans le verger communal du parc de Moulinsart. Il a été planté le 19 novembre, par sept familles de notre ville.

Les familles qui ont eu le bonheur de voir naître un enfant entre le 1^{er} octobre 2021 et le 30 septembre 2022 étaient invitées à participer à la plantation d'un arbre symbolisant les naissances de l'année, le 19 novembre au parc de Moulinsart (Louvain-la-Neuve).

« 22 familles avaient fait part de leur intérêt, 10 avaient confirmé, 7 sont finalement venues. La météo était pluvieuse, très peu engageante, nous craignons de n'accueillir personne ! Mais les familles qui sont venues étaient très motivées et les bébés bien emmitoufflés dans les poussettes », se réjouit Isabelle de Bournonville, de notre service Activités et Citoyen.

Les échevins Nadine Fraselle et Philippe Delvaux, respectivement en charge de la Petite enfance et de l'Environnement, ont accueilli les familles et leur ont expliqué la symbolique de cette initiative, organisée pour la 2^e année consécutive.

La responsable de l'ASBL « Tout un village » Geneviève Wéry parrainait la plantation. L'occasion pour elle de présenter le travail de son association, qui propose un accompagnement global, de proximité et gratuit aux (futurs) parents qui traversent une période difficile, en partant du proverbe africain « Il faut tout un village pour élever un enfant ».

Un charme

Les parents – dont plusieurs avaient emporté une bêche – ont planté l'arbre (un charme d'une belle taille déjà), avec l'aide d'un ouvrier de notre service Travaux-Environnement.

« La pluie s'est heureusement arrêtée, ce qui a permis à chaque famille de prendre la pose autour de l'arbre, avec bébé, pour une photo-souvenir. »

Deux écriteaux en bois seront bientôt placés à proximité du charme de 2022 et du tilleul de 2021, qui mentionneront l'initiative communale « Une naissance, un arbre » et rappelleront l'année de plantation.

La Ville offrirait aussi un arbre fruitier aux parents qui disposent d'un jardin, pour qu'il leur rappelle longtemps la naissance de leur enfant. Quelque 34 arbres ont été remis aux familles à l'occasion de la distribution de la Sainte-Catherine, le 26 novembre au service Travaux-Environnement.



Pour les bébés à naître d'ici le 30 septembre 2023, les parents sont invités à compléter le formulaire « Une naissance, un arbre » en ligne dans l'e-guichet de notre site olln.be. ●

www.toutunvillage.be

(toujours à la recherche de bénévoles)

Marche caritative

Le Limalois Jean-Marie Van Butsele marchera de Louvain-la-Neuve à Monaco, du 11 février au 14 mars. Un périple de 1250km, en 32 étapes, pour récolter des fonds au profit de la Fondation Bâtisseurs d'étoiles (qui œuvre pour les enfants gravement malades ou porteurs d'un handicap).

Le départ sera donné à 9h au Centre Monnet (1, rue Jean Monnet, à Louvain-la-Neuve), où se trouve le siège de la Fondation. Bienvenue à tous les candidats marcheurs pour la totalité ou une partie de la première étape, jusque Fosses-la-Ville (41km). Un petit-déjeuner sera offert aux participants, à partir de 8h.

Merci de soutenir cette action par vos dons : Société Royale pour la protection de l'enfance «SRPE», compte BE70 1918 0070 2125 - BIC: CREGBEBB. Communication : « Marche caritative Jean Marie 2023 ». Déduction fiscale à partir de 40€.

Le « Marcheur au grand cœur » - tel que qualifié dans les médias - est un habitué des défis. Agé de 72 ans, il avale des milliers de kilomètres chaque année, pour récolter des dons au profit d'associations caritatives. Notre Ville l'avait déjà soutenu en 2018, pour son défi en faveur notamment du Centre Hospitalier Neurologique William Lennox (CHNWL).

www.batisseursdetoiles.be



SOCIAL

Une maladie silencieuse

Le Réseau Local Multidisciplinaire du Brabant wallon a organisé une action de sensibilisation au diabète de type 2, le 14 novembre à L'esplanade.

On estime qu'il y a entre 500.000 et 600.000 personnes diabétiques en Belgique, soit 1 personne sur 20. Le diabète de type 2, le plus fréquent, touche neuf diabétiques sur dix, et 30% d'entre eux ignorent qu'ils ont développé la maladie. Or, plus la maladie est dépistée tôt et correctement traitée, meilleures sont les chances d'éviter les complications parfois redoutables.

Le but de la Journée mondiale du diabète, le 14 novembre, est d'attirer l'attention sur l'enjeu de santé publique que constitue le diabète.

Crise énergétique oblige, le Collège communal n'a pas répondu favorablement à la demande de l'Association du diabète d'éclairer l'hôtel de ville à cette occasion. Mais il a souhaité relayer les événements mis en place localement, convaincu de l'utilité d'informer la population.

Parmi ceux-ci, une action de sensibilisation organisée par le Réseau Local Multidisciplinaire du Brabant wallon (RLM-BW) au centre commercial de L'esplanade, à Louvain-la-Neuve.

Un jus d'orange = 1 cola !

La promotrice du RLM-BW Maité Dele Pedro et deux infirmières éducatrices en diabétologie - Dahlia Deblust et Laurence Bertrand - ont répondu aux questions des visiteurs sur les facteurs de risques et les complications liées à la maladie.

« Nous leur proposons de remplir un questionnaire pour évaluer leur risque de diabète : leur tour de taille, s'ils pratiquent au moins 30 minutes d'activité physique par jour, s'ils mangent des fruits et légumes tous les jours ou pas, si on leur a déjà prescrit des médicaments contre l'hypertension... », explique Maité Dele Pedro. « Nous leur proposons aussi un petit contrôle glycémique et en fonction des résultats, les renvoyons éventuellement vers leur médecin traitant. Heureusement, nous n'avons pas eu de cas catastrophiques aujourd'hui. »

Une cinquantaine de visiteurs se sont arrêtés au stand d'information, une trentaine ont fait les tests.

« Les gens étaient très intéressés par les conseils diététiques, les fausses croyances et les préjugés sur les sucres et les graisses. Ils étaient surpris d'apprendre qu'un verre de jus d'orange contient la même quantité de sucres qu'un verre de cola, même si les oranges sont pressées à la maison. Mieux vaut manger le fruit entier. »



Les Néolouvanistes Marcel Hazan et Marie Beaumont ont été enchantés de ce qu'ils ont appris. Retraités heureux, ils sont bien suivis médicalement, mais un petit contrôle de plus est toujours bon à prendre. « Je suis pré-diabétique depuis 20 ans, ma glycémie est trop élevée, ce pour quoi je prends des médicaments », confie Marcel. « Ce n'est pas une source d'inquiétude, car je bouge beaucoup : 8-9km tous les matins autour du lac à du 6km/h, 2-3km l'après-midi avec madame à Courbevoie ! »

Ils sont repartis avec différents documents, pour compléter leurs connaissances sur la maladie. ●

Iles de Paix

Les bénévoles d'Iles de Paix se mobiliseront les 13, 14 et 15 janvier. Réservez-leur un bon accueil, à la sortie des grands magasins et centres commerciaux, et sur les marchés. Ils vous proposeront des modules classiques et des bracelets (6€), des modules à planter (graines d'aneth), des sacs en coton et des films alimentaires (10€).

L'argent récolté au cours de cette 53^e campagne financera des projets en Amérique latine et en Afrique.

Si vous souhaitez prendre une part plus active dans la campagne, contactez un des responsables pour notre ville :

📞 Bernard Delhaye : 0474 / 627 531
Cécile Langouche : 0473 / 973 192
Anne Laduron : 0498 / 101 852

Un(e) étudiant(e)
jobiste de l'U(Louvain)
peut vous aider!



Des milliers de talents
prêts à répondre
à votre annonce sur

www.uclouvain.be/jobs

Un job = une chance pour un-e étudiant-e qui paye ses études !

La team de baam
communication agency
vous souhaite **une
magnifique année emplie
de petits bonheurs !**

N'hésitez pas à contacter
Philippe (baammedia) dans le cadre
de votre projet de parution dans les
prochaines publications
de ce bulletin communal.

Philippe Musch

0488 260 541 – Philippe@baamagency.be

baam!
COMMUNICATION AGENCY



LE CFS FAIT BOUGER LES OTTINTOIS !
Activités Sportives, Fun & Culturelles

VIENS TE DÉFOULER DANS UNE AMBIANCE FAMILIALE TOUTE L'ANNÉE :

ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES (de 3 à 18 ans)

Psychomotricité, Gym, Foot, VTT, Tennis, Basket, Multisports, Badminton,...

💡 Le mercredi & samedi

📍 Centre Sportif des Coquerées

ÉCOLE DE NATATION (de 3 à 99 ans)

Cours Particuliers • Cours Collectifs • Cours de Transition • Mini-Club

💡 Le lundi, mardi, mercredi, jeudi & samedi

📍 Piscine du Christ-Roi & Piscine de l'Athénée Royal Paul Delvaux

STAGES DE VACANCES (de 2.5 à 16 ans)

+ de 60 stages différents : Psychomotricité, Apprenti vélo, Aventure, Evasion,...

💡 Tous les congés scolaires

📍 Centre Sportif des Coquerées & l'Athénée Royal Paul Delvaux

ANNIVERSAIRES (de 3 à 16 ans)

Chasse au trésor, Jeux Interactif Lü, Bubble Soccer, Cirque, Ninja Warrior,...

💡 Tous les samedis

📍 Centre Sportif des Coquerées & Complexe Sportif de Blocry

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS - 010 22 73 96 - WWW.LECFS.BE

**SINCE
1981**
CFS



Valorisons, réutilisons !

Une dizaine de nos habitants ont découvert la ressourcerie Restor de Tubize, le 23 novembre, à l'initiative de notre Ville et de la Maison du Développement Durable.

La Ville et la Maison du Développement Durable (MDD) organisaient une visite des nouveaux entrepôts de la ressourcerie Restor, le 23 novembre à Tubize. Dans le cadre du projet européen Sharepair, qui vise à réduire les déchets d'équipements électriques et électroniques.

Une dizaine de nos habitants (membres du Conseil d'administration de la MDD, représentants du Plan Communal de Développement de la Nature, réparateurs du Repair Café de Louvain-la-Neuve...) y ont participé.

L'échevin en charge de l'Environnement Philippe Delvaux a profité du trajet en car pour rappeler l'histoire de la ressourcerie dont il est le vice-président et qui compte notre Ville dans sa quarantaine de coopérateurs.

Depuis 2012, Ottignies-Louvain-la-Neuve propose à ses habitants de faire enlever leurs encombrants par Restor, à la demande. Si au moins 25% des déchets sont réutilisables, l'enlèvement (au rez-de-chaussée) est gratuit. Si les déchets ne sont pas réutilisables, les habitants paient 5€/m³ (max 3 m³ par enlèvement) et la Ville prend en charge le supplément (ce qui représente un budget d'environ 60.000€/an).

La ressourcerie récupère également des objets issus d'autres filières (parcs à conteneurs, magasins...), et ceux qui leur sont amenés directement par les particuliers.

De tout, à petit prix

La Wallonie compte 9 ressourceries, qui ont parfois plusieurs magasins. Restor en a deux, à Tubize et à Genappe. Les magasins de l'ancienne « Ressourcerie de la Dyle », à Court-Saint-Etienne et Ottignies, n'existent plus.



« Mais ceux de Tubize et Genappe valent vraiment le déplacement, il faut le faire savoir ! On y trouve de tout, à petit prix, et c'est de qualité », a fait remarquer l'échevin.

Les visiteurs ont pu constater par eux-mêmes : de la boule de Noël (proximité des fêtes oblige) au frigo design, en passant par les meubles, livres, casques vélo, vaisselle, vêtements... une vraie caverne d'Ali Baba ! L'objectif est de les proposer à la vente en seconde main après un tri sérieux, éventuellement une réparation.

Outre les bienfaits pour l'environnement (moins de déchets), l'objectif est aussi la remise à l'emploi : le personnel est composé pour moitié d'Articles 60 du CPAS, qui gèrent les 17 Tonnes de produits qui arrivent tous les jours à Tubize.

Magasin et ateliers

Le coordinateur de Restor Matthieu Bonaventure a guidé le groupe dans l'énorme entrepôt que la coopérative a acquis pour 2 millions d'euros.

Après en avoir découvert le nouveau magasin, les visiteurs ont pu s'entretenir avec les travailleurs dans les différents ateliers, où s'effectue le tri des livres (seuls ceux qui sont susceptibles d'être vendus sont conservés, les autres sont envoyés chez Recyclivre à Lille), des vêtements (dont le prix est réduit tous les 15 jours)... et la réparation des gros électros. Ceux si sont revendus au tiers du prix du marché, avec une garantie d'un an, pièces et main d'œuvre.

« Ils sont testés en vrai avant d'être revendus : avec du linge dans les lave et sèche-linge ! » a insisté le coordinateur. « Tous reçoivent un numéro dès qu'ils entrent dans nos ateliers, ce qui permet une traçabilité complète : qui a travaillé dessus, quand... »

Les citoyens peuvent apporter leurs gros appareils électroménagers en vue de les faire réparer.





Enchantés !

La Néolouvaniste Rita Tobon a été ravie de la visite : « on voit que l'économie circulaire, ce n'est pas que du rêve, c'est possible, cela crée de l'emploi. » Même enthousiasme de la part de l'Ottintois Daniel Devos, qui a d'ailleurs acquis quelques jolies boules de Noël : « C'est surprenant tellement c'est immense et bien organisé. Chapeau aux personnes qui y travaillent ! C'est merveilleux de pouvoir recycler ce qu'on mettrait autrement à la déchetterie. On ne peut plus continuer à vivre comme ça, en jetant nos frigos, nos machines à laver. On est arrivé à un point de saturation, il y a trop d'objets ! » ●

 restor.be



Le coordinateur local de Sharepair Matthieu Leroy avait prévu du café, du thé, des croissants... pour les participants. Sympa!

Nos amis les chiens

Doivent être tenus en laisse.

L'envie est parfois grande, pour certains propriétaires de chiens, de faire courir leur animal de compagnie sans entrave. L'intention est louable mais interdite par la loi.

Que ce soit dans les champs, rues, espaces verts ou bois, les chiens doivent être tenus en laisse... partout sur le territoire communal. Notre Règlement Général de Police est très clair: « Le port de la laisse est obligatoire pour tous les chiens, dans tout lieu, privé ou public, accessible au public. ».

De nombreuses raisons justifient cette précaution : personnes (adultes et enfants) qui craignent les

canidés, chiens et autres animaux peureux, faune et flore sauvage à préserver, chiens incontrôlables à la vue de nourriture ou d'un autre congénère, déjections canines... Elle permet de prévenir de grandes frayeurs et de malheureux accidents.

Il s'agit simplement de respecter les règles de civilité, il ne devrait pas être nécessaire d'invoquer des contrôles de police aléatoires pour que cette mesure soit respectée.

Si vous souhaitez faire courir votre chien sans laisse, une seule zone est autorisée : l'aire de jeux clôturée pour les chiens, au domaine provincial du Bois des Rêves à Mousty (gratuit, ouvert de 10 à 17h). ●

Participez

Aux actions en faveur de la biodiversité, avec notre Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN).

● Le 12 février, de 10 à 13h : migration batraciens

Rejoignez-nous aux étangs du Buston (rue du Moulin à eau, à Limelette) pour placer des bâches le long de la voirie. Les batraciens attendront en toute sécurité que des bénévoles les déposent de l'autre côté de la route. A prévoir : bottes, gants, pelle, casse-croûte.

Les opérations de sauvetage se poursuivent durant toute la période de migration (jusqu'au printemps). Si vous souhaitez y participer, le service Environnement vous donnera les informations nécessaires.

● Le 26 février, de 10 à 13h : gestion de la cressonnière

Rendez-vous à la cressonnière (au pont de la rue des Prairies, à Pinchart) pour un entretien destiné à préserver le milieu ouvert. A prévoir : bottes, gants de jardinage, râteau/bêche, casse-croûte.

● Le 13 mars, de 18 à 20h : réunion PCDN

Bienvenue à la Maison du Développement Durable (MDD, Agora 2, à Louvain-la-Neuve) pour découvrir les projets en cours et décider des futures actions en faveur de la nature et la biodiversité. ●

 environnement@olln.be



Changements en matière de déchets, depuis le 1^{er} janvier

Le coût de la gestion des déchets Qu'entend-on par « coût-vérité » ?

Un décret de la Région wallonne, en vigueur depuis 2008, définit le rôle des communes dans la gestion des déchets : ces dernières organisent un service minimum ainsi que des services complémentaires de gestion des déchets résultant de l'activité usuelle des ménages. Ces services sont établis dans le respect des objectifs de prévention des déchets, de lutte contre les incivilités et de transparence vis-à-vis des citoyens. Les prestations des communes en matière de salubrité publique ne sont pas incluses dans ces services.

Le décret prévoit que les communes doivent répercuter le coût de la mise à disposition et de l'utilisation de ces services sur l'usager, selon les modalités définies par l'arrêté, et dans le respect des taux de couverture des coûts prévus par le décret (entre 95 et 110 %).

La Ville dispose de deux moyens pour répercuter les coûts :

- **la taxe forfaitaire annuelle** : envoyée à tous les ménages – partie fixe
- **les redevances** : les recettes de la vente des sacs (ordures ménagères résiduelles - OMR et organiques - FFOM) – partie variable

Le coût réel lié à la gestion des déchets qui est imputé à l'habitant selon le principe du coût-vérité repose sur 4 piliers :

1. **le fonctionnement des recyparcs**, via l'Intercommunale (environ 50% du coût)
2. **l'organisation des collectes en porte-à-porte**, via la Ville (environ 20% du coût)
3. **le traitement des déchets**, via l'Intercommunale (environ 25% du coût)
4. **les actions de prévention**, via la Ville et l'Intercommunale (moins de 5% du coût)

Compte tenu du contexte économique actuel, le coût de la gestion des déchets n'échappe malheureusement pas à l'augmentation générale (coût du traitement des déchets, transport, diminution des recettes suite à l'élargissement des déchets P+MC...). Dans le cadre du décret coût-vérité, la Ville a su contenir l'augmentation des coûts et a décidé :

- **de ne pas augmenter la taxe forfaitaire** : cette dernière ne change pas en 2023 et reste à 50 € pour un ménage d'une personne, 100 € pour un ménage de 2 personnes et 115 € pour un ménage de plus de 2 personnes ;
- **de ne pas augmenter la redevance du sac organique** : 0,30€ pour un sac de 25 litres (vendu par rouleau de 10 sacs) ;
- **d'augmenter la redevance du sac pour ordures ménagères résiduelles** dans le but d'appliquer le principe du pollueur-payeur.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, voici les changements mis en œuvre pour la gestion des déchets sur le territoire communal :

1. Les ordures ménagères résiduelles (OMR)

- Changement de couleur du sac : de jaune, il passe à la couleur blanche. Pas d'inquiétude, vous pourrez écouler votre stock de sacs jaunes durant l'année 2023.
- Nouveaux prix :
 - ✓ un sac de 30 litres pour 0,75 € (vendu en rouleau de 20 sacs)
 - ✓ un sac de 60 litres pour 1,50 € (vendu en rouleau de 10 sacs)

2. Les déchets organiques (FFOM)

- Pas de changement au niveau du prix et de la couleur : 0,30€ pour un sac de 25 litres (vendu par rouleau de 10 sacs).
- Un rouleau de 10 sacs sera donné aux ménages d'1 ou 2 personnes et deux rouleaux aux ménages composés de plus de 2 personnes (vous recevrez les informations pratiques dans le cadre du paiement de la taxe forfaitaire).

3. La collecte des déchets OMR et FFOM :

- Un nouveau collecteur (Veolia) a été désigné par la Ville et a commencé le 1^{er} janvier 2023.
- La fréquence hebdomadaire de collecte est inchangée.

4. L'Intercommunale in BW a revu à la hausse

les tarifs de collecte des encombrants à

domicile pour les citoyens :

- 20€ pour le 1^{er} m³
- 15€ pour le 2^{ème} m³
- 10€ pour le 3^{ème} m³

Changeons nos habitudes !



À son échelle, chaque citoyen contribue à la diminution de la quantité des déchets produits en étant acteur du changement. En pratique, il est possible de :

- 1. Réduire sa production de déchets** en se tournant vers le zéro déchet et en limitant ses achats. N'hésitez pas à consulter sur le site Internet le plan « zéro déchet » adopté par la Ville.
- 2. Respecter les consignes de tri établies**
- 3. Améliorer le tri des organiques (FFOM)** via le compostage et/ou l'utilisation des sacs FFOM ce qui permet de réduire jusqu'à 30 à 40% l'utilisation du sac OMR et donc faire des économies. Les avantages sont nombreux :
 - prime à l'achat d'une compostière par la Ville ;
 - prix des sacs FFOM plus bas que les sacs OMR ;
 - distribution de rouleaux de sacs pour déchets FFOM aux ménages dans le cadre du service minimum ;
 - coût du traitement de ces déchets moins onéreux et réutilisés pour de la biométhanisation.

Inciter les citoyens à mieux trier les déchets FFOM est ce qui explique le fait d'avoir maintenu le prix du sac FFOM inchangé et d'avoir augmenté le prix du sac OMR. Ce faisant, nous faisons un pas de plus vers le principe du « pollueur-payeur ».

4. Mieux trier les déchets plastiques via les sacs P+MC

Ces actions ont un impact positif sur les coûts et contribuent à amoindrir l'effet de l'inflation importante que nous connaissons actuellement. À l'échelle communale et supra-communale, plusieurs pistes sont en cours de réflexion pour maîtriser davantage les coûts de la gestion des déchets :

- 1. Diminution de la fréquence de la collecte des déchets OMR et FFOM**
- 2. La mise en place de points d'apports volontaires pour les déchets OMR et FFOM**
- 3. L'amélioration de la gestion des recyparcs**

Le rôle de la Ville est d'accompagner chaque citoyen dans sa démarche de changement.

Des questions ?
Besoin d'aide ?

 environnement@olln.be
010/43 62 50



Trier c'est bien, réduire c'est mieux !

Le principe des 5 R est une méthode pour réduire sa quantité de déchets et adopter un mode de vie zéro déchet.



Changeons nos habitudes



Des castors dans notre ville

Une espèce protégée.

Le castor européen était une espèce largement répandue en Belgique il y a plusieurs dizaines d'années. Il a disparu sous la pression de la chasse et de l'urbanisation. Mais certains individus ont été réintroduits illégalement entre 1998 et 2003 : il a repris sa place progressivement, dans toute la vallée de la Dyle (dans notre ville, dans le Pinchart, le Blanc Ry, le Ry Angon et la Dyle).

Qui est-il ?

- **Espèce** : castor européen (Castor fiber L.)
- **Taille** : 110 à 120cm de long à la taille adulte (dont 30cm pour la queue)
- **Territoire et habitat** : 1 à 3 km de rives dans des zones humides, par unité familiale
- **Régime alimentaire** : herbivore (plante herbacée et écorce)
- **Reproduction** : accouplement en janvier/février. Mise bas en mai.
- **A ne pas confondre avec** : rat musqué, ragondin et loutre

Le castor s'installe dans des rivières peu profondes, dans des territoires inoccupés par ses semblables, là où il y a une bonne disponibilité alimentaire. Il construit des barrages de façon à augmenter le niveau de l'eau pour faciliter ses déplacements. Si l'environnement s'y prête, il peut s'y reproduire et construire un terrier-hutte pour y installer sa famille. Il abat donc des arbres pour répondre à ses besoins alimentaires et de constructions.

Ce faisant, le castor est un allié de la nature à bien des égards : il recrée des zones humides, régule son reboisement et aménage par conséquent des surfaces de rétention d'eau qui jouent un rôle préventif non négligeable pour les débordements en aval.

Pour les riverains des cours d'eau, la cohabitation n'est pourtant pas toujours aisée. La cause principale des tensions est l'appréhension des dégâts sur les terrains. Le castor ne rentre pas dans les habitations, n'urine ni ne défèque en dehors de l'eau, n'est pas actif en journée. Les désagréments sont la montée du niveau d'eau (qui peut être à l'origine de débordements) et les abattages d'arbres (limités à moins de 30m des cours d'eau).

Les solutions

La destruction d'un barrage n'est - la plupart du temps - pas une solution à long terme. Les castors sont de redoutables architectes qui reconstruisent rapidement ce qui vient d'être détruit.



Pour se prémunir des abattages:

- placer un manchon en treillis métalliques (type grillage à poulailler) à la base des troncs, jusqu'à 1m de hauteur, bien maintenu à la base ;
- aménager un cordon boisé sur les 10 premiers mètres en bordure des cours d'eau afin de laisser des ressources nutritives en suffisance pour les castors riverains ;
- Éventuellement placer des clôtures.

Protégé

En Wallonie, le castor européen bénéficie d'une protection intégrale (compris son habitat et ses constructions) en vertu de la Loi sur la Conservation de la nature du 12 juillet 1973. La destruction des barrages nécessite une dérogation (demande à introduire auprès du Département de la Nature et des Forêts (DNF) wallon), accordée à des conditions très strictes : www.wallonie.be (démarches, demander une dérogation aux mesures de protection des espèces). ●

biodiversite.wallonie.be (cohabiter avec le castor)

Grippe aviaire

Les agents du Département de la Nature et des Forêts (DNF) wallon ont retrouvé des oiseaux sauvages morts de la grippe aviaire au lac de Louvain-la-Neuve.

Pour rappel :

- la grippe aviaire circule toujours en Belgique ;
- les élevages avicoles sont sous le coup d'une obligation de confinement généralisée sur tout le territoire belge depuis le 5 octobre 2022 ;
- Il ne faut pas toucher un oiseau sauvage mort.
- Pour signaler un incident, contactez la police de l'environnement : 1718 (tapez 2).

environnement@olln.be

FD Funérailles Debroux srl

Funérarium - Incinération - Fleurs en soie

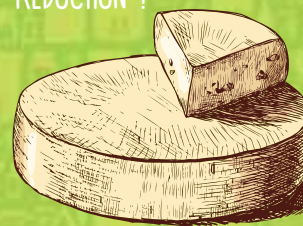
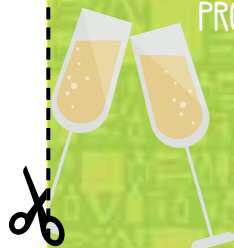
Organisation de funérailles pour tout budget sur Ottignies et toutes régions



26 Avenue des Combattants - 1340 OTTIGNIES L-L-N
www.funeraillesdebroux.be

Tél.: 010/ 41 42 91

TOUTE L'ÉQUIPE DE GRASHPOPPER VOUS SOUHAITE UNE
BONNE ANNÉE 2023 !
ET POUR BIEN LA DÉMARRER, SUR PRÉSENTATION DE CE
BON ET À L'ACHAT DE TROIS FROMAGES DIFFÉRENTS,
PROFITEZ DE **10% DE RÉDUCTION !**



DEVIENT

nouveau
nom
nouvelle adresse
Toujours la
même qualité et
le même
service



Articles de coutellerie
Ustensiles cuisine et pâtisserie
Art de la table

Aiguisages - Réargenture - Etamage

Place de la Dyle, 1 - 1340 Court-St-Etienne
010/41.01.22 - www.coutellerieculinaire.com

VOTRE SPÉCIALISTE IMMOBILIER LOCAL

2001004063



- Une estimation fiable
- Une mise en valeur professionnelle du bien
- Accompagnement complet jusqu'à l'acte
- Plans 2D
- Vidéo de présentation du bien
- Campagne ciblée sur différents supports publicitaires
- Pré-qualification des acquéreurs
- Simulation travaux
- Visite virtuelle
- Visites en 4 langues


NewTendances
Bruxelles & Brabant Wallon

Contactez-moi pour une estimation gratuite !

0472 420 600 • www.newtendances.be • info@newtendances.be
Avenue des Combattants, 186 A • 1470 BOUSVAL





Deux Pôles d'Or

Le mérite culturel de notre Ville a été remis à Cécile Van Snick et Jaune, lors d'une soirée festive à la Ferme du Biéreau, le 14 novembre.

Le Pôle d'Or est ce mérite culturel que notre Ville attribue chaque année à un artiste du Brabant wallon dont la notoriété rejaillit sur la province. Comme il n'a pas pu être remis en 2021, ce sont deux trophées que l'échevin de la Culture Hadelin de Beer de Laer a remis, le 14 novembre à la Ferme du Biéreau (Louvain-la-Neuve).

Le 23^e Pôle d'Or (2021) est allé à Cécile Van Snick, comédienne et metteuse en scène qui a dirigé l'Atelier Théâtre Jean Vilar de Louvain-la-Neuve pendant 13 ans, à la suite d'Armand Delcampe. Le 24^e Pôle d'Or (2022) est allé à l'artiste de « street art » Jaune, auteur notamment du parcours de pochoirs qui met en scène de minuscules agents de la propreté urbaine sur des murets et rebords de fenêtres de Louvain-la-Neuve.

Deux filleuls

La particularité du Pôle d'Or est qu'il invite le lauréat à se choisir un(e) filleul(le) dans une autre discipline artistique que la sienne. Cette formule permet de soutenir (modestement) le secteur de la création artistique dans la province. Le Centre culturel d'Ottignies intervient de manière originale en mettant en lumière le travail du ou de la filleul(le) dans sa programmation.

Cécile Van Snick a souhaité orienter les projecteurs sur l'interprète-compositrice et comédienne Manon Hansay. Elles ont notamment joué ensemble dans « La famille du collectionneur » de Goldoni, pendant trois saisons, au Vilar et en tournée.

Jaune, lui, a élu le sculpteur à la tronçonneuse David Verlinden. ●



Gilles Pellerin, Prix de la Nouvelle

Notre Ville a remis son Prix de la Nouvelle 2022 au Québécois Gilles Pellerin (écrivain, professeur de littérature retraité et éditeur) pour *Horoscopiques*, paru aux éditions L'Instant Même.

Le jury - les écrivains Vincent Engel, Isabelle Wéry, Véronique Bergen et Grégoire Polet - l'a élu parmi 18 recueils venus d'Afrique, du Québec, de France et de Belgique.

Concert de Duométis



© Gaëlle Van Berwaer

Les Ottintois Marie Laduron et Max Foncea vous invitent à (re)découvrir leur Duométis (musique traditionnelle latine), le 24 février, à 20h30, dans les écuries de la Ferme du Biéreau (place Polyvalente, à Louvain-la-Neuve).

Portés par les douces sonorités des charangos et de la guitare, Duométis crée une ambiance onirique et unique. Chaque composition raconte une histoire, re peint un paysage, traduit une émotion dans un style métissé aux accents d'ici et d'ailleurs.

Différents tarifs, entre 9€ (moins de 26 ans) et 16€.

📞 010 / 23 74 10
info@laferme.be - laferme.be



Consultez-nous!



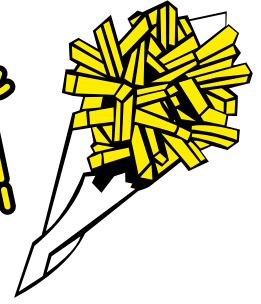
Avenue de Jassans 58, 1342 Limelette

Tél. +32 (0)10.41.42.43

info@piersoncestbon.be

www.piersoncestbon.be

Jean-Lou
C'est Fou!



N° tel: 0497 25 35 44

HORAIRES

Du lundi au vendredi

11h30 - 14h00

17h30-21h00

Du samedi au dimanche

et jours fériés

17h30-21h00

ADRESSE

Parking de la piscine du Blocry,

1348 Louvain-la-Neuve

Tom & Co

COURT-ST-ETIENNE

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI

DE 9H À 18H30

SANS
RENDEZ-VOUS



TOILETTAGE SUR
RENDEZ-VOUS



Av. des Métallurgistes 10, 1490 Court-Saint-Étienne
Tél: 010/61 37 01 | www.tomandco.be

TOM&CO COURT-SAINT-ETIENNE

VOUS AVEZ UN DOUTE SUR VOTRE QUALITÉ D'ÉCOUTE ?
FAITES UN TEST D'AUDITION **GRATUIT !**



Audiologiste

Audio-Solutions

Entendre c'est bien, comprendre c'est mieux

Rue Joséphine Rauscent 96
1300 LIMAL

Sur rendez-vous au

Tél. : 010.457.013
ou 0494 / 14 76 29

E-mail : info@audio-solution.be



WIDEX
HIGH DEFINITION HEARING

signia
HEARING AID

DEMA

BRICOLAGE, JARDIN, DÉCO

MARDI > SAMEDI

8h30 - 18h30

LUNDI 12h30 - 18h30

DIMANCHE MATIN

1435 CORBAIS

Rue de Corbais, 170/172

010 65 10 17

www.dema.be

Formation GRATUITE

Orientation professionnelle



Quel emploi? Quelle formation?
Découvrez vos compétences
Testez un nouveau métier

Du 9 mars au 30 juin 2023

Avantages financiers de 2€ brut/heure
Intervention dans les frais de déplacement,
de garderie/crèche

Centre de formation

Ouvert à toutes et à tous

Place de l'Université 25-2ème étage
1348 Louvain-la-Neuve

Plus d'infos et inscription ?

www.collectifdesfemmes.be



Wallonie
service public
SPW



for
em

BIENVENUE À LA BIOSPHÈRE

LA
bio
SPHÈRE

Magasin **bio** où vous trouverez

- plus de **200 références en vrac**
- des produits **locaux**
- une approche **bio** et **éthique**
- ouvert **7j/7**
- une **équipe engagée**

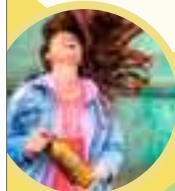
Au plaisir de vous voir !

Lun : 13h-19h / Ma-Sa : 9h-19h / Di : 9h-13h

8, Blvd du Centenaire - 1325 Chaumont-Gistoux



www.labiosphere.be





LOISIRS

Chrétiens, bienvenue

L'Unité pastorale d'Ottignies (qui regroupe les paroisses de Limelette, Rofessart, Mousty, Ottignies, Céroux et Petit-Ry) vous invite:

- le 20 janvier, de 20 à 21h à l'église Saint-Pie X du Petit-Ry : soirée de prière dans le cadre de la Semaine de prière pour l'unité des chrétiens.
- le 12 février, Dimanche Autrement : les six paroisses cheminent ensemble avec Laudato si' (les appels du pape François par rapport à l'écologie). En ces temps difficiles en terme d'énergie, une seule célébration aura lieu, à 10h30 en l'église Saint-Géry de Limelette. Ateliers et repas convivial.

📞 upottignies.be - 0471 / 83 12 75

Créativité avec Le Cla

Le Centre d'Expression et de Créativité (CEC) « Le Cla » programme des ateliers hebdomadaires pour adultes/enfants (à partir de 4 ans) dans les locaux du collège du Biéreau, de l'école de Lauzelle et de la Maison de la laïcité Hypathia d'Ottignies. Egalement un stage sur le chemin d'un deuil, avec l'art thérapie, du 1^{er} au 3 mars, de 9 à 17h, à la Maison de la laïcité. 280€.



📞 www.ceccla.be - ceccla@gmail.com
0472 / 71 01 80

Restes de bougies

L'Ottintois Daniel Devos collecte vos restes de bougies (cire, paraffine) dans le but de les faire parvenir en Ukraine, pour la fabrication de bougies de tranchées. Elles aideront les soldats à survivre dans les conditions difficiles qu'ils connaissent.



Vous pouvez les déposer à la Maison du Développement Durable (MDD) de Louvain-la-Neuve, place Agora, et au magasin Biostory d'Ottignies (avenue des Combattants).

Stage pour moussaillons

Le Musée de l'eau et de la fontaine (allée du Bois des Rêves, à Ottignies) organise un stage « Les Pirates d'eau douce » pour les 6-10 ans, du 27 février au 3 mars, de 9 à 16h. 125€/enfant. Garderie dès 8h30 et jusque 17h.



📞 0470 / 67 20 55

reservations@lemuseedeleauetdelafontaine.be
www.lemuseedeleauetdelafontaine.be

Le Musée propose également une animation pour les familles « Les pirates des mers », dès 5 ans, du 20 au 24 février, entre 10 et 14h30.

Durée : 1h30.

Un départ toutes les 45 minutes.

8€/participant. Réservation obligatoire.

Au Musée L



Le Musée L (place des Sciences, à Louvain-la-Neuve) programme une exposition « Fossiles & Fictions – Après nous les méduses ? » jusqu'au 26 mars.

Que nous révèlent les fossiles du passé profond du monde vivant ? Quelle place occupons-nous dans notre écosystème fragile ? Quelle empreinte laisserons-nous de nos civilisations, de nos déchets, de nos technologies ?

À partir de la collection de paléontologie des vertébrés de l'UCLouvain, l'exposition propose un passionnant voyage entre les origines de la vie et son devenir.

📞 010 / 47 48 41

www.museel.be



LOISIRS

24Heures vélo

Le Kot-à-Jeux a remporté tous les suffrages avec son vélo sur le thème de « C'est pas sorcier », lors de la 43^e édition des 24Heures vélo, les 26-27 octobre.

Après deux éditions annulées pour cause de crise sanitaire, les étudiants attendaient la 43^e édition des 24Heures vélo avec impatience. Ils n'ont pas été déçus ! Les vélos folkloriques étaient de toute beauté, les concerts de qualité... et, cerise sur le gâteau, la météo douce et ensoleillée a contribué à la réussite de la fête.

« Le bilan est très positif, avec plus de monde que d'habitude et pourtant moins de débordements. On peut parler d'une édition bon enfant, qui a séduit tous les publics. Les étudiants, mais aussi les enfants, les ados et les adultes : les retours que nous avons reçus de leurs villages respectifs étaient excellents », se réjouit Augustin Van Innis, le président du CSE Animations organisateur.

L'affluence - plus tôt que d'habitude - a imposé la fermeture du parking Leclercq à deux reprises, mais heureusement sans incidents. Les services de sécurité peinaient à effectuer les contrôles à l'entrée.

La police a recensé 16 arrestations administratives, aucune judiciaire. Les contrôles routiers effectués à trois endroits en périphérie de la ville ont conduit à 5 retraits immédiats du permis (dont deux pour conduite sous influence de stupéfiants) pour 15 jours, 8 interdictions de conduire pour 6 heures et 4 interdictions de conduire pour 3 heures.



C'était le plus beau!

Il y a eu 134 prises en charge au Poste Médical Avancé (PMA), dont 67 pour des intoxications liées à la consommation abusive d'alcool, les autres pour différents bobos sans trop de gravité.

« L'aire de repos n'a compté que 27 admissions, pour une centaine habituellement », ajoute le président du CSE Animations. « Il y a eu trois ou quatre bagarres, mais sans dommages. »

On apprend aussi que les pompiers ont dû intervenir pour deux ascenseurs bloqués et pour sécuriser une borne électrique.

Bravo au Kot-à-Jeux, qui a remporté tous les suffrages avec son vélo sur le thème de « C'est pas sorcier », devant le Kot Méca avec sa Ford T et la régionale Carolo avec son vélo représentant le stade de foot du pays de Charleroi. ●





30 années d'expérience



www.decoration-massart.be

Eric Massart

Artisan, peintre en bâtiment

Peintures intérieures & extérieures,
Façades, châssis, portes, volets, boiseries,
Tapissage,
Revêtements de sols (souples) et de murs,
Pose de stores

Pour tout renseignement, contactez-moi au

0477/45 27 07

Rue Antoine André 12 – 1300 Limal

La décoration ... c'est ma passion !



Devis
gratuits

BERGER-DRAYE

CLÔTURES & PORTAILS

www.berger-draye.be - draye_vincent@hotmail.com

Rue aux Fleurs, 9 1341 Cérroux-Mousty - Tél. : 010.61.81.61



Crédits

Placements

Assurances

 **Crelan**
Offignies



 **MY ASSURANCE.BE**

Avenue du Douaire 31, 1340 Offignies

Tel : 010 41 42 40

Offignies@crelan.be
BE 0476.355.433
N° FSMA 063356A-CB

info@myassurance.be
BE 0471.919.394
N° FSMA 116047 A

Attention : emprunter de l'argent coûte aussi de l'argent. Prêteur : Crelan, Boulevard Sylvain Dupuis 251, 1070 Bruxelles

Nouvelle année : espoir quand tu nous tiens

En ce début d'année, nous vous invitons à suspendre le temps pendant quelques instants.

Oui, vous l'avez tellement entendu : tout va mal depuis un « certain temps ». La chaleur humaine, la convivialité des fêtes, la joie de ces moments où l'humain peut prendre le pas sur le matériel, ne vous ont peut-être pas fait oublier entièrement les problèmes concrets auxquels nous devons faire face encore aujourd'hui.

Néanmoins, avec ce changement d'année, nous voulons vous souhaiter de tout cœur une année remplie de bonheur, de joie et de bonne santé.

Est-ce à dire que tout se transformera comme par enchantement grâce à ces vœux ? Bien évidemment que... non. Mais nous devons y travailler ensemble et garder espoir.

Au niveau de la politique communale, regardons au-delà de nos problèmes personnels, sans pour autant les minimiser ou les nier. Les changements et améliorations pour la collectivité doivent rester inscrits dans nos préoccupations et être provoqués. Si de nombreux projets communaux prennent vie, c'est grâce à l'implication de personnes qui pensent que le bien-être doit toucher le plus grand nombre. Pour y arriver, elles travaillent et se mouillent le maillot pour améliorer les choses.

En tant que citoyens, mais surtout en tant que socialistes, nous pensons que le chemin à prendre pour progresser est celui de la solidarité. Vous savez, la notion que tout le monde utilise depuis l'apparition de la covid, mais dont nous vous parlons depuis la naissance de notre mouvement...

La solidarité se traduit au travers d'une multitude de pensées, de valeurs, de gestes et d'actes.

Ainsi, depuis notre participation à la majorité, avec nos partenaires, nous avons mis un point d'honneur à appuyer le développement d'un enseignement communal performant de qualité et d'infrastructures sportives et culturelles de premier plan. Ensemble, nous voulons également relever des défis tels que la protection de la nature dans notre belle commune et l'implication dans la lutte contre le dérèglement climatique. Notre volonté est de continuer à nous investir, en allant à la rencontre de vos besoins, dans le souci d'un bien-être optimal.

En matière d'enseignement maternel et primaire, notre Ville est le plus grand pouvoir organisateur du Brabant wallon. Les équipes éducatives et les directions d'écoles sont mobilisées à chaque instant pour veiller à la qualité

de l'encadrement des élèves et de la pédagogie déployée. Nous pouvons ainsi offrir aux enfants de notre ville un espace et un climat scolaires dans lesquels il fait bon grandir et apprendre, dans de bonnes conditions, en donnant à tous des chances égales d'émancipation dès le plus jeune âge. C'est pourquoi, par le biais de cette tribune, nous tenons à remercier chaleureusement tout le corps enseignant pour son travail remarquable. Grâce à lui, les enfants prennent un bon départ sur le chemin de la vie, dans des bâtiments continuellement rénovés, transformés et adaptés à leur développement, en tenant compte bien évidemment des aspects environnementaux. C'est le résultat d'une politique volontariste et progressiste que nous partageons avec les membres de la majorité.

Malgré les crises à répétitions, nous avons continué à avancer aussi sur des dossiers qui traitent d'écologie, parce que nous restons engagés dans un écosocialisme actif : faire de l'écologie pour le bien-être de la collectivité dans des projets ayant un impact positif, au travers des infrastructures publiques. Nous vous avons d'ailleurs parlé dans le précédent bulletin communal « OLLN-INFO » de nos engagements actuels et futurs pour le climat et l'environnement en mettant l'accent sur les économies d'énergie et l'impact sur nos émissions de gaz à effet de serre. Nous nous y tiendrons.

Bref, en un mot comme en cent, nous voulons vous passer un message d'espoir : nous entamons une nouvelle année durant laquelle il faudra se battre, pour tenter d'aller vers un monde qui doit être encore meilleur. Il s'agit de surmonter collectivement les difficultés pour être plus forts, sans pour autant faire de concession sur nos valeurs. Nos parents et grands-parents y ont cru, continuons à y croire !

Nous nous devons de préparer aussi le futur de la ville, de notre ville à tous, et regarder vers l'avant.

Le dialogue, la discussion, ainsi que la participation, nous permettront d'avancer pour provoquer le changement attendu au niveau local. En ce sens, nous vous proposons de répondre à notre enquête en scannant le code QR ci-dessous. Vous pouvez également nous contacter pour nous poser vos questions et entamer des échanges constructifs qui nous permettront d'avancer ensemble : ps.otlln@gmail.com ●

Le parti socialiste d'OLLN

[f /ps.psotlln](https://www.facebook.com/ps.otlln)
[ps-olln.be](https://www.ps-olln.be)



Gouverner, c'est gérer. Gérer, c'est choisir. Choisir, c'est renoncer.

Dès lors qu'il y a une vie en communauté, des règles sont nécessaires pour maintenir la cohésion en son sein, pour assurer un bon vivre ensemble. C'est le cas au sein d'une cellule familiale, d'une entreprise, d'un mouvement de jeunesse, d'un Etat, d'une organisation internationale...

Au niveau des collectivités publiques (Villes, Provinces, Régions, Etats...), la communauté délègue le soin d'organiser ce « vivre ensemble » aux politiques : au Collège et au Conseil communal au niveau d'une Ville !

Il leur appartient d'assurer les missions de base qui permettent à la communauté de vivre en paix : maintien de l'ordre, de la sécurité et de la tranquillité publique, entretien des voiries, maintien du registre de l'Etat civil, assurer un accueil de la petite enfance en quantité, offrir un enseignement communal de qualité... En une phrase : maintenir un service public de qualité pour l'ensemble des administrés.

C'est pour ces missions de base que les citoyens payent des impôts... et c'est parce qu'ils payent des impôts qu'ils peuvent se permettre d'être exigeants et de réclamer des comptes auprès des autorités ; c'est aussi pour cela que le Conseil communal doit pouvoir contrôler et questionner l'action du Collège communal. C'est d'autant plus le cas quand la majorité décide (sans avoir prévenu la population au moment des élections) d'augmenter les impôts locaux...

A côté de ces missions de base (police, CPAS, Centre culturel, travaux...), les bourgmestres et échevins peuvent impulser des politiques plus secondaires, organiser des manifestations, octroyer de petits subsides... Les citoyens savent en principe lors des élections vers quelles orientations vont se porter ces politiques facultatives. Par leur vote, ils octroient un mandat spécifique aux élus pour soutenir ces choix.

Ces « bonus », éloignés des fonctions régaliennes dont les politiques ne peuvent se départir, sont acceptables « quand tout va bien », c'est-à-dire quand les finances le permettent. Cependant, en cas de crise, quand la Ville peine à boucler son budget en raison de l'inflation, quand les deniers publics issus de la poche des citoyens, eux aussi impactés, se font plus rares, il nous semble essentiel de ne pas rogner sur les missions de base au profit de ces politiques non obligatoires.

Pourtant, à Ottignies-Louvain-la-Neuve, le Collège ne semble pas alarmé par la situation financière... Il continue de dépenser l'argent à des politiques négligeables (400.000€ pour bétonner un chemin de 900 mètres au milieu de la belle campagne de Céroux au lieu d'investir dans les routes les plus empruntées par la population, pour ne donner qu'un seul exemple).

C'est dans ce sens que Nancy Schroeders (OLLN 2.0-MR) s'exprimait encore lors du Conseil communal de novembre, à propos des subsides communaux liés à la coopération au développement : « *On est interpellé par ces subsides qui continuent et qui persistent. Effectivement, ce ne sont pas des gros montants. Mais si on enlève du budget des dépenses fondamentales (fonctionnement, police, CPAS...), ces petites dépenses ne sont pas si anodines que ça. Et effectivement que ça a du sens de soutenir ce genre de projets et que tout mérite d'être soutenu. Mais à un moment donné, vu la crise budgétaire, il va falloir faire des choix parmi toutes ces dépenses et tout ce saupoudrage de subventions* ».

Le Collège assure qu'il a fait des choix dans l'élaboration du budget 2023. A l'heure d'écrire ces lignes, nous ne pouvons évaluer leurs décisions puisque ce budget ne nous a pas encore été communiqué. Nous espérons simplement que de réels choix auront été faits et que la seule orientation n'aura pas été de vider les provisions pour tenir jusqu'aux élections de 2024 !

En attendant, nous continuerons de demander d'assurer avant tout les missions de base de la Ville plutôt que de s'emballer à la plus belle communication possible autour de projets pas toujours essentiels pour notre population. ●

Nicolas Van der Maren
Conseiller communal
Chef de file OLLN 2.0-MR

INVITATION - DRINK DU NOUVEL AN

Le Groupe OLLN 2.0-MR et la section MR d'Ottignies-LLN sont heureux de vous inviter à leur drink de nouvel an qui aura lieu au Centre culturel d'Ottignies, le 15 janvier à 11h.

www.olln20.be ou sur notre page [f](https://www.facebook.com/MROLLN) : MROLLN

Samedi 14/01 : une fresque du climat

Kayoux lance un cycle d'assemblées sur le climat pour que les habitants puissent s'informer et faire des propositions à la commune. Première étape, le samedi 14 janvier, de 14 à 17h: ensemble, créons une fresque du climat, un outil ludique et convivial !

Intéressé.e ? Envoyez-nous votre prénom et votre e-mail sur bonjour@kayoux.be

Le lieu dépendra du nombre d'inscriptions.

www.kayoux.be/annonces/ac-14-01-2023/

fast track Renault

une voiture neuve suréquipée,
disponible en 30 jours*

conditions
salon
livraison
rapide



RENAULT ARKANA E-TECH FULL HYBRID

ouvert les dimanches 15,22,29 janvier

4,7 - 4,8 l/100 km · 105 - 108 g CO₂/km (WLTP)

contactez votre concessionnaire pour toute information relative à la fiscalité de votre véhicule.

* infos et conditions sur renault.be. annonceur : Renault belgique-luxembourg s.a. (importateur), chaussée de mons 281, 1070 bruxelles, rpm bruxelles
tva be 0403 463 679. iban be76 0017 8828 2195. informations environnementales [A.R. 19.03.2004] sur www.renault.be DONNONS PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ.

renault.be

Renault préconise

RENARD & Fils
DEPUIS 1933

www.renardetfils.be

Renard & Fils

Av. Provinciale 51

1341 Ottignies

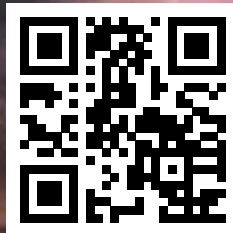


Les commerçants souhaitent à tous les amoureux
une très heureuse fête de
Saint Valentin

Le samedi 11 février

le centre commercial du Douaire se met aux couleurs
des amoureux dans un décor romantique

Petits cadeaux
pour tous les amoureux
de passage dans
la galerie



Retrouvez-nous sur facebook
Centre Commercial du Douaire

Asbl les commerçants du Douaire – www.ledouaire.be